



Atelier de Recherche et d'Action urbaines

Rapport moral

Janvier - décembre 2023





Table des matières

Introduction à l'année 2023	5
I. Identité et fonctionnement de l'ARAU	7
I.1. Histoire et objet social de l'association	7
I.1.A. La ville, matrice de liberté et d'émancipation politique.....	7
I.1.B. Une association d'éducation permanente appliquée aux enjeux urbains et à Bruxelles.....	7
I.1.C. Les statuts et la charte urbaine de l'ARAU.....	8
I.1.D. Entretiens de René Schoonbrodt, ancien Président et fondateur de l'ARAU, enregistrés en mars 2023.....	9
I.2. Fonctionnement de l'association	10
I.3. Financement	11
I.3.A. Les ressources financières propres.....	11
I.3.B. Les soutiens financiers structurels : contrat-programme et soutien à l'emploi.....	11
I.3.C. L'ARAU agréé par la Région, via la mobilité, comme association active pour l'amélioration de l'environnement urbain.....	12
I.3.D. Soutiens financiers par projet.....	13
I.4. Activités avec les membres et voyages d'étude	14
I.4.A. Liège et Verviers.....	14
I.4.B. Roubaix.....	16
1.5. Réseau et affiliations	17
II. Actions urbaines	18
II.1. Enquêtes publiques et commissions de concertation	18
II.2. Palais du Midi	21
II.3. Métro 3	25
II.4. Quartier Nord	26



II.5. Piétonnier – le bilan en actions.....	28
II.6. Nuisances sonores et « affaire du FUSE ».....	29
II.7. Alma-Gare – collaboration transfrontalière.....	30
II.8. Les projets de modifications réglementaires : RRU, PRAS et CoBAT.....	32
III. Recherche, sensibilisation et collaborations scientifiques.....	34
III.1. La 54 ^e École urbaine et la question de la participation citoyenne.....	34
III.2. Étude sur le potentiel des gares bruxelloises pour les déplacements intrarégionaux.....	37
III.3. Journée d'étude : La rue, avec ou sans trottoirs ?.....	39
III.4. Espaces publics.....	41
III.4.1. Accueil du service d'urbanisme de Tournai.....	41
III.4.2. Tournage du film EIT sur les pavés.....	41
III.4.3. Analyse du projet de nouveaux espaces publics dans les Marolles.....	42
IV. Production culturelle.....	44
IV.1. Saison 2023.....	44
IV.1.1. Année Art nouveau 2023.....	44
IV.1.2. Nouveautés de la saison 2023.....	46
IV.1.3. L'année 2023 en chiffres.....	47
IV.2. Les grands événements « patrimoine » au sein d'Explore Brussels.....	49
IV.2.1. BANAD Festival édition 2023.....	49
IV.2.2. Biennale éclectique (BBEA).....	50
IV.3. Conception et publication des cartes Habiter Bruxelles.....	52
IV.4. Projet avec le CPAS d'Uccle et son comité culturel.....	54



IV.4.1. Présentation générale du projet.....	54
IV.4.2. Résumé chronologique des activités proposées dans le cadre du projet.....	55
IV.4.3. Un nouveau format d'activité pour l'ARAU.....	56
IV.5. Coproduction du film Le chantier du siècle.....	57
IV.6. Projet de coédition avec CFC Éditions - Avis d'enquête sur une ville rescapée (titre provisoire).....	58
Annexes.....	59
Analyses et études.....	60
Brèves et réactions.....	61
Revue de presse	62

Introduction à l'année 2023

Démanteler les projets nuisibles à la ville habitée, et mobiliser autour de contre-projets !

Frappée par l'annonce du **projet de démolition du Palais du Midi** en début d'année (officiellement présenté comme un « démantèlement » ou encre un simple « démontage »), 2023 a vu se confirmer ce qui est pressenti et analysé par l'ARAU, depuis une décennie maintenant : les impacts sous-estimés du chantier de métro 3 sur l'environnement, le patrimoine et les finances de la Région bruxelloise. Le travail de sensibilisation sur le sujet a donc fait l'objet d'efforts de communication



Le Palais du Midi © IEB

décuplés vers les médias et le monde politique. Rappelons-en les moments les plus importants, à savoir les trois conférences de presse organisées publiquement :

- Présentation de l'alternative au métro 3 **Prémétro +** sur le terrain, au niveau du chantier de la station Albert, en début d'année ;
- Grande mobilisation dans le Palais du Midi au début de l'été, pour annoncer le dépôt à la Région de la **demande de classement** portée par l'ARAU, en collaboration avec de nombreux usagers, commerçants et habitants : moment fort de protestation collective contre la démolition et le déménagement des activités abritées dans le Palais du Midi ;
- Et, à l'automne, organisation d'une conférence de presse dans la maison Jamaer voisine classée, pour annoncer l'autre **candidature envoyée par l'ARAU du côté d'Europa Nostra** visant à faire re-



Annnonce du dépôt de candidature du Palais du Midi au programme 7 Most Endangered Monuments d'Europa Nostra

connaître le Palais du Midi comme l'un des 7 monuments européens en danger (pour l'année 2024).

- Sans oublier l'avant-première du **film coproduit par l'ARAU et le Centre Vidéo de Bruxelles, *Le Chantier du siècle***, portant sur la gouvernance des projets de métro, actuel et anciens. La première projection à laquelle a été invitée la presse a eu lieu en mai au cinéma Nova, et de nombreux autres cinés-débats auxquels l'ARAU a participé ont suivi toute l'année.

D'autres conférences de presse ont été développées in situ, en proposant une visite guidée publique, principalement pour deux autres grands sujets qui ont aussi fait l'objet d'un important travail analytique et de décryptage des enjeux pour cette année :

- Conférence de presse itinérante en train, publique, sur l'accessibilité des gares de la Région pour les Bruxellois (en référence à l'étude intitulée ***Le train à Bruxelles, ce métro méconnu***)
- Conférence de presse en collaboration avec le BRAL et IEB sur les **enjeux urbanistiques contemporains dans le quartier Nord**.

Signalons aussi un partenariat transfrontalier inattendu, avec des militants de la ville de Roubaix, pour lequel les membres de l'ARAU se sont fort mobilisés tout au long de 2023 : invité dans un premier temps par l'association des urbanistes des Hauts-de-France pour exposer sa méthodologie d'action urbaine, l'ARAU a dans un second

temps organisé une mission d'étude sur place pour finalement publier un communiqué de presse en soutien à la lutte contre le projet de démolition de tout un quartier entier de logements sociaux... Car le sort de l'Alma Gare (nom de cet ensemble voué à disparaître), cité-jardin postmoderne jumelle de la Cité de l'Amitié ou encore des Vennelles à Bruxelles, renvoie les Bruxellois à une histoire commune de luttes urbaines !

Du côté de la **production culturelle**, l'équipe de l'ARAU peut s'enorgueillir d'avoir, pour cette année 2023, affronté et géré un doublement des demandes de commandes de tours de groupe (visites privées, généralement avec un travail de conception d'itinéraires sur mesure) mais aussi d'être parvenue à remettre à l'honneur le travail éditorial historique de l'ARAU de réalisation de cartes-promenades, rebaptisées « cartes exploratoires » : trois nouvelles publications cartographiques sur l'histoire du logement public ont effectivement fait l'objet d'un énorme travail d'édition et ont été imprimées en fin d'année, permettant ainsi d'offrir au « public des enjeux urbains » ou encore à des groupes scolaires ou d'étudiants, la possibilité de suivre, de manière libre et indépendante, des itinéraires dans lesquels enjeux sociaux et patrimoniaux sont intimement liés...

Voilà en quelques mots comment embarquer dans le parcours du rapport d'activités de cette année 2023 !



Voyage d'étude de l'ARAU à Roubaix.

I. Identité et fonctionnement de l'ARAU

I.1. Histoire et objet social de l'association¹

I.1.A. La ville, matrice de liberté et d'émancipation politique

L'Atelier de Recherche et d'Action Urbaines est né en 1969 dans un contexte de « maltraitance » politique et urbanistique de la ville habitée : constructions d'autoroutes urbaines, négation du tissu urbain historique, démolitions de bâtiments remarquables au profit de la spéculation immobilière, et exode urbain inquiétant de la population bruxelloise. L'ARAU a eu comme ambition et revendication premières de replacer les besoins et la parole des habitants dans le débat public pour permettre et déployer un meilleur contrôle démocratique des projets urbains, qu'ils soient publics ou privés, face à une mainmise technocratique et dans un contexte de mercantilisation de l'urbanisme. Le constat politique de l'époque ? Des grandes lacunes de gouvernance (la Région bruxelloise n'existait pas et Bruxelles était entre

autres soumises aux desideratas utilitaristes de l'État belge), une terrible opacité des décisions urbanistiques et un manque cruel de transparence dans les délivrances de permis. L'objectif, toujours actuel ? Approfondir la démocratie urbaine et améliorer le projet de ville global en prenant pleinement en compte les enjeux sociaux et environnementaux.

Les recherches (analyses, études, contre-projets) et actions (conférence de presse, visites, colloques...) de l'ARAU ont donc toujours cherché à défendre et à développer une vision du droit à la ville, ce dernier étant perçu comme une ressource fondamentale pour l'émancipation sociale et politique des habitants et comme un outil essentiel d'amélioration de l'environnement urbain. Pour résumer : l'ARAU soutient un projet de ville socialement juste dans laquelle tous les habitants se sentent libres !

I.1.B. Une association d'éducation permanente appliquée aux enjeux urbains et à Bruxelles

L'ARAU entend, par son action et son travail d'analyse, contribuer au **décryptage des enjeux urbains** et à l'approfondissement de la démocratie urbaine, en mettant à disposition des Bruxellois les outils nécessaires pour un meilleur contrôle de leur environnement. Cela passe par le développement d'un esprit critique, dans une perspective d'édu-



1. Pour plus de documentation sur l'histoire de l'ARAU, se référer aux ouvrages et publications qu'il est possible de consulter ou de commander en ligne -> [Lien](#)

Les archives de l'ARAU sont quant à elles gérées par Etopia, l'inventaire est en ligne -> [Lien](#)

Une demande de consultation d'archives peut également se faire via leur site internet -> [Lien](#)

Extraits des statuts

Art. 3. §1er. L'association a pour but de rendre effectif le « droit à la ville » par une prise de parole indépendante et responsable. Elle affirme le droit de toute personne de vivre au cœur de l'héritage urbain et soutient l'importance pour tout citoyen d'être en capacité de contribuer au développement physique, culturel et politique de la ville. L'ARAU considère la politique de la ville comme un fondement de la politique de l'environnement. Les lignes d'action de l'association sont guidées par le respect du principe selon lequel tout acte d'urbanisme doit avoir pour effet d'améliorer la qualité de vie et l'environnement urbain de tous et de la population la plus démunie en particulier.

§2. Les actions et activités de l'association entendent nourrir le débat public sur les enjeux urbains. Elles visent, en ordre principal, la réalisation de ces objectifs dans la Région de Bruxelles-Capitale. L'ARAU est un élément constitutif de la société civile urbaine.

§3. Pluraliste et laïque, l'association suscite toute forme de coopération avec des associations poursuivant en tout ou en partie des objectifs similaires aux siens.

Dans la poursuite de ces buts, l'association défend une ville socialement juste qui assure la coexistence des habitants dans leur diversité et qui augmente la capacité d'habiter et de travailler en ville, dans tous les quartiers, par :

- Une meilleure accessibilité aux fonctions de la ville : espaces publics et espaces verts, équipements et transports publics ;
- Un encouragement à la réhabilitation du bâti existant, à la réaffectation du patrimoine historique, la rénovation et la construction de logements, sociaux en particulier ;
- L'organisation du débat public et la participation des habitants ;
- Une exigence de transparence dans les décisions urbanistiques.

§4. L'association poursuit ses objectifs par tous les moyens et notamment, sans que cette liste soit limitative, par sa participation à toute forme de débat ou d'audition organisée par les pouvoirs publics ou le secteur privé, l'organisation de colloques et de conférences, les collaborations académiques, la publication de textes sur tout support, la diffusion de conférences ou de communiqués de presse, l'introduction de recours devant les différentes juridictions, l'introduction de demandes de classement, et la mise en œuvre de programmes de formation et d'éducation permanente tels que ateliers, visites guidées culturelles, voyage d'études,... L'ARAU participe à la diffusion des informations sur les enjeux urbains et veille à l'éducation en matière d'urbanisme

cation permanente, face à des projets susceptibles de contrevenir à l'objectif d'une ville juste, habitée et habitable.

La définition et l'élaboration du projet de ville doivent effectivement s'appuyer sur une information des citoyens et une concertation vérifiable avec les habitants afin de permettre l'adhésion de la population concernée à un projet de société collectif, et concret. L'association veut donc rester **généraliste** dans son approche des dossiers : analyses qui ne prétendent pas viser la spécialisation ou l'expertise, mais bien la sensibilisation, les échanges, au profit d'un approfondissement d'une philosophie urbaine et d'une diffusion de la connaissance de la ville et de Bruxelles, et ce à destination des habitants, en premier lieu, mais aussi de toute personne curieuse de développer une vision pour l'avenir de notre ville-région. Parallèlement au développement d'une pensée générale sur la ville, il reste primordial de travailler sur les enjeux touchant directement des aménagements : devenir des rues, de bâtiments, d'espaces verts...

L'objectif de transparence et de débat public sur les enjeux urbains que l'ARAU rappelle inlassablement aux milieux politiques et médiatiques depuis sa naissance repose sur deux convictions. La première s'apparente à un idéal : « **l'air de la ville rend libre** ». La seconde défend une méthode et une vision du rôle des associations en général : l'importance d'un **contre-pouvoir**, d'un « **pouvoir sur le pouvoir** ». Ce sont ces deux convictions, intimement liées, qui donnent le ton aux prises de position et aux moyens d'action de l'ARAU.

I.1.C. Les statuts et la charte urbaine de l'ARAU

Les derniers statuts officiels de l'ARAU ont été publiés le 17 décembre 2021 après une légère révision actée lors de l'Assemblée générale le 17 mai de la même année pour répondre à la mise en conformité avec le nouveau code (des sociétés et) des asbl. Les membres de l'ARAU en ont profité pour intégrer quelques modifications dans la définition de l'objet social de l'ARAU d'une part, mais aussi de ses relations avec ses membres. Ces statuts ont servi de cadre à la rédaction d'une nouvelle charte urbaine de l'ARAU (publiée en décembre 2022) et ces deux textes sont systématiquement transmis aux nouveaux cotisants ainsi qu'aux personnes désireuses de rejoindre le Bureau de l'ARAU.

L'ARAU s'était doté d'une charte urbaine « historique » voire fondatrice dès 1970, mais cette dernière n'était plus connue ni mobilisée par les membres et le Secrétariat. Si les grands enjeux qui étaient ciblés étaient toujours pertinents, il a été décidé en 2022 de la mettre à jour pour l'actualiser et mieux cibler les défis urbains contemporains.

Ce texte permet d'asseoir plus précisément la philosophie et grille de lecture des projets urbains de l'ARAU. En exposant clairement l'idéal urbain défendu par ses membres, la charte offre également une certaine transparence sur le cadre de référence de la pensée de l'association lorsque de nouvelles personnes manifestent leur désir de s'inscrire dans les combats de l'ARAU.

Conclusion de la charte urbaine de l'ARAU – *Le droit à la ville – fin et moyens*²

Le droit à la ville est à la fois un moyen ET une fin. C'est le moyen revendiqué et pratiqué par l'ARAU pour en permettre l'extension à l'ensemble des habitants et des habitantes. Il impose la plus grande clarté sur tous les enjeux urbains et environnementaux, en particulier dans le contexte du changement climatique et de la raréfaction des ressources. Il suppose un renforcement constant des mécanismes démocratiques afin que tous les habitants et habitantes puissent avoir accès aux informations qui déterminent le présent et l'avenir de leur ville et que celles-ci soient en permanence surveillées, interrogées et débattues pour orienter les choix d'aménagement du territoire urbain.

Tel est le sens de la présente charte.

En s'associant autour de cette revendication et en se déclarant solidaires des comités d'habitants qui partagent ces objectifs, les compagnons de l'ARAU entendent faire pleinement usage de leur liberté d'expression pour que vive et perdure l'utopie démocratique et que la ville puisse en être l'exemplaire réalité.

2. Extrait de la charte urbaine *Le droit à la ville comme boussole* -> [Lien](#)

I.1.D. Entretiens de René Schoonbrodt, ancien Président et fondateur de l'ARAU, enregistrés en mars 2023

Alors que l'ARAU préparait sa 54^e école urbaine sur les enjeux de participation, il s'est avéré nécessaire de revenir sur l'origine de l'ARAU et le contexte de sa naissance. Le Secrétariat a proposé une demi-journée de conférence avec l'un de ses fondateurs, toujours actif dans le Bureau, pour permettre tant à l'équipe, aux guides qu'aux nouveaux membres de mieux comprendre les fondements de l'objet social de l'association, mais comment la philosophie du droit à la ville qu'elle défend est née, entre grâce à l'investissement de René Schoonbrodt, dont la pensée a plus globalement marqué l'évolution de la sociologie urbaine, à Bruxelles et ailleurs. Ces entretiens ont été filmés dans le but de faire un montage et des vidéos accessibles en ligne.



Enregistrement des entretiens avec René Schoonbrodt

I.2. Fonctionnement de l'association

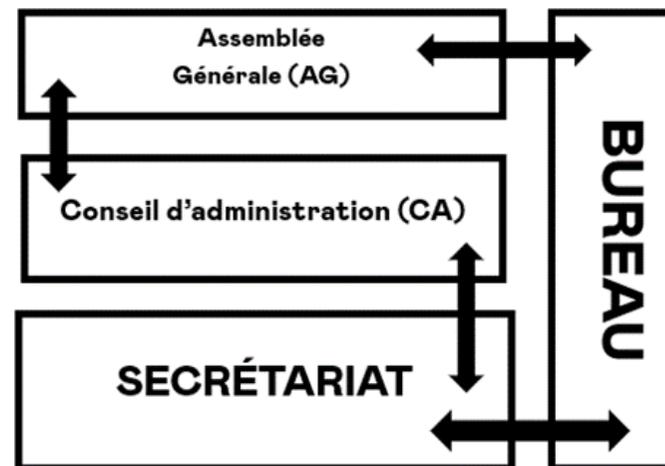
L'orientation stratégique des prises de position (enquêtes publiques, réactions politiques...) et des activités de l'association (sujets d'École urbaine, développement de projets de visite...) est assurée par les membres du **Bureau**, « penseurs bénévoles » de ce groupe de réflexion, dont les décisions sont exécutées et mises en place par le Secrétariat. Les **réunions du Bureau** sont le lieu d'analyse des dossiers et d'élaboration des textes et des actions produits par l'association, ainsi que de leur évaluation. Une quinzaine de réunions de Bureau ont eu lieu en 2023. Les membres du Bureau ne sont pas forcément membres effectifs et ils ne participent pas tous à l'Assemblée générale, cette dernière étant un organe plus formel et administratif. Mais la majorité des membres du Bureau participent à l'AG.

Le **Conseil d'administration**, élu tous les 3 ans par l'AG (de 3 à 5 administrateurs), supervise les actes administratifs de l'association et en est responsable. Les membres du CA participent régulièrement aux réunions d'équipe du Secrétariat pour être tenus au courant du déroulement des activités et du suivi des prises de positions du Bureau.

L'**Assemblée générale** annuelle des membres effectifs (qui participent également tous au Bureau de l'ARAU) porte son attention sur les bilans financiers et le rapport des activités de l'ARAU. Le cas échéant, l'AG discute et valide également les modifications liées aux statuts ou aux modes de fonctionnement de l'asbl. L'AG choisit les membres du CA dont les mandats seront précisés entre eux.

Le **Secrétariat** est le pilier du fonctionnement quotidien de l'association. Le Secrétariat applique à la fois les décisions et prises de position du Bureau et du CA, ce dernier lui rapportant également les décisions de l'AG. Mais les travailleurs du secrétariat ne sont pas membres de l'association. Il s'agit des « permanents » de l'ARAU (8 personnes, 6,8 ETP).

Trois personnes travaillent essentiellement sur l'offre et l'organisation de visites guidées pour la saison publique et les groupes privés (pôle



dénoté historiquement « le tourville » par l'association). Deux autres personnes sont affectées aux analyses d'éducation permanente en urbanisme, et décryptent quotidiennement les enjeux urbains et de mobilité à l'actualité. Enfin, deux autres personnes assurent la gestion administrative et logistique de l'asbl. La direction coordonne toute l'équipe mais aussi les liens entre les différentes instances de l'association : ordres du jour du Bureau, organisation des conseils d'administration et de l'assemblée générale, etc. La direction a également en charge les relations publiques et la communication externe.

Notre partenaire graphique

Pour le graphisme de ses publications, l'ARAU travaille en collaboration depuis 2022 avec le collectif MOXS. C'est grâce à ce partenariat qu'ont pu être redéveloppées les cartes exploratoires en 2023. Une ligne graphique avait été décidée en 2022 pour les brochures de la saison publique mais aussi pour les actes de l'École urbaine. Ces nouvelles orientations graphiques, qui ont rencontré la grande satisfaction du public et de l'équipe, ont donc été maintenues en 2023. Notons qu'un gros travail a été déployé cette année pour revoir la présentation graphique des analyses/com-muniqués de presse/études de l'ARAU.

I.3. Financement

I.3.A. Les ressources financières propres

L'association dispose de fonds propres grâce aux cotisations de ses membres, aux dons, à la vente de publications, à l'organisation de visites guidées. Les visites publiques de l'ARAU constituent un coût pour l'association (tous les frais indirects n'étant pas couverts par la billetterie) mais elles participent à la valorisation du travail d'analyse produit, contribuent à l'agenda culturel bruxellois et génèrent, depuis près de 40 ans, des échanges économiques qui alimentent le financement du secteur touristique. Par la production d'une culture urbaine, l'ARAU contribue aussi à une économie urbaine locale. **Les fonds propres de l'association correspondaient en 2023 à environ 27% de ses recettes totales (153.436 € / 573.759 €)**



Groupe en visite guidée.

En 2023, les visites guidées privées ont rencontré un succès inattendu : les réservations de groupe et les recettes ont plus que doublé, passant de 45.000 € à 93.000 €. Cependant, la balance reste fragile étant donné l'augmentation de tous les coûts liés à leur organisation et au manque de ressources humaines. Le Secrétariat et l'Assemblée Générale ont donc conclu qu'un seuil a été atteint. En l'absence de renforcement de l'équipe et de moyens publics supplémentaires, il n'est pas envisageable de poursuivre cette augmentation.

I.3.B. Les soutiens financiers structurels : contrat-programme et soutien à l'emploi

L'ARAU est reconnu par la Communauté française depuis 1976 et depuis le 1er janvier 2007 dans le cadre du décret rénové du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'Éducation permanente. L'ARAU bénéficie à ce titre d'un contrat-programme quinquennal de subvention pour la période 2017-2021, reconduit automatiquement pendant la crise sanitaire, jusqu'en 2024. **Le nouveau contrat-programme 2024-2028 devrait être acté début**



Groupe en visite guidée.

2024. Le travail en éducation permanente de l'ARAU est reconnu dans l'axe 1 (activités) et l'axe 3 du décret (production d'analyses et d'études – la part la plus importante du soutien). La thématique d'action est intitulée « Évolution de la ville et enjeux urbains, démocratisation et participation citoyenne ». En prévision du prochain contrat programme et suite à une évaluation de l'inspection de la Fédération, l'ARAU a demandé une augmentation de forfait pour ses activités de l'axe 1, par le biais de la reconnaissance de ses visites guidées engagées comme outil d'éducation permanente.

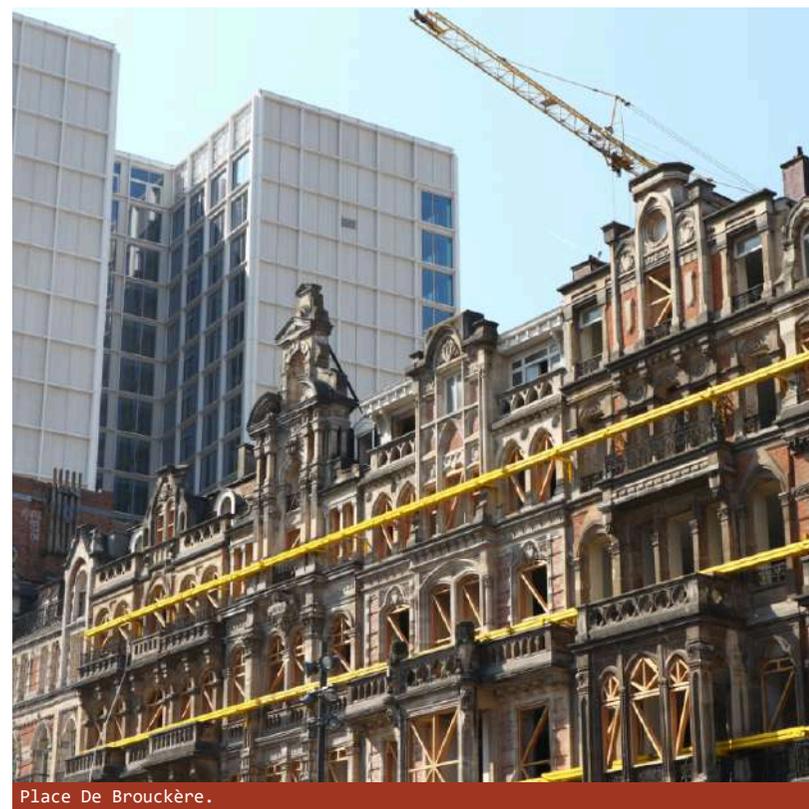
L'ARAU dispose d'une convention avec Actiris et de 6 postes ACS (5 équivalents temps plein) principalement affectés à ses activités touristiques (visites guidées patrimoniales) et aux tâches logistiques et administratives.

I.3.C. L'ARAU agréé par la Région, via la mobilité, comme association active pour l'amélioration de l'environnement urbain. Mais toujours rien en urbanisme !

En mars 2022, l'ARAU a été agréé, via la ministre de la Mobilité, dans le cadre de l'ordonnance de 2008 permettant un soutien structurel aux associations actives pour l'amélioration de l'environnement urbain. Les demandes introduites en environnement et en mobilité en 2020 avaient permis d'ouvrir la porte à des soutiens structurels, annuels dans un premier temps en 2021. L'ARAU avait signé une convention pluriannuelle avec le cabinet d'Elke Van den Brandt et Bruxelles Mobilité pour son travail en mobilité (octroi d'une subvention de 30.000€, permettant de couvrir une partie du coût salarial d'une chargée de mission engagée sur fonds propres, sur ces matières).

Une seconde convention ponctuelle (octroi d'une subvention de 15.000€, à cheval sur 2022-2023), pour l'action de l'ARAU en environnement, a fait l'objet d'un suivi du côté de Bruxelles Environnement et du cabinet d'Alain Maron. Ces soutiens structurels ont fait figure de grande première à pérenniser pour couvrir la charge salariale d'un poste de chargé de mission en urbanisme, recréé en 2020.

Malgré les demandes répétées d'agrément introduites pour l'urbanisme depuis le début de la législature régionale (2019), l'ARAU n'a rien obtenu du cabinet compétent pour son travail général de sensibilisation aux enjeux urbains au niveau régional, qui reste pourtant le principal champ d'action et de compétence de notre association. L'ARAU regrette l'absence totale de retours sur les programmes d'action qui avaient été proposés en urbanisme, transmis au cabinet et services compétents 2021. Il a maintes fois réitéré en 2022 ses demandes de rencontre avec Urban et le cabinet du secrétaire d'État à l'urbanisme, Pascal Smet, conjointement avec le BRAL et IEB. Silence radio de la part du cabinet mais aussi de l'administration. L'enjeu pour l'ARAU est encore et toujours de faire valoir et reconnaître son travail sur les enjeux urbanistiques.



I.3.D. Soutiens financiers par projet

À côté du principal soutien de l'ARAU, le contrat-programme en éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'ARAU bénéficie ponctuellement de soutiens par projet, qu'ils soient récurrents ou inédits.

La COCOF, le service public bruxellois francophone, reste un partenaire fidèle et un soutien pérenne pour l'organisation du colloque annuel de l'ARAU, à savoir pour 2023, la 54^e École urbaine, *Participez ! Comment intégrer la voix des habitants dans la fabrique de la ville.* Un subside de 8.000 euros a été octroyé par la Commission communautaire française (COCOF).

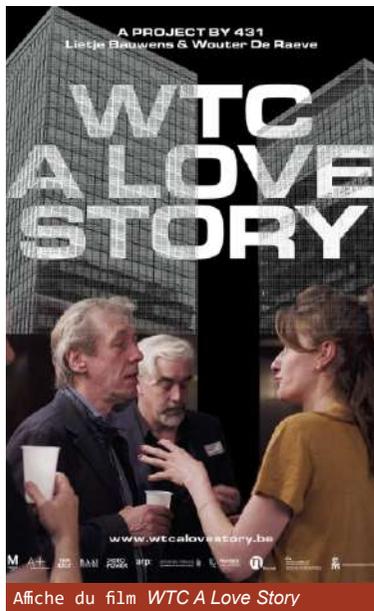
Un soutien de 6.400 € a également été obtenu ponctuellement du côté de la « cellule archi » de la Fédération Wallonie Bruxelles pour un projet d'ouvrage qui sera coédité avec CFC éditions et qui portera sur des projets d'infrastructures et/ou de démolition auxquels Bruxelles a échappé (la facette plus glorieuse de la bruxellisation !). Le travail préparatoire a été lancé en 2023, l'impression est prévue pour fin 2024, la sortie en janvier 2025.



54^e École urbaine de l'ARAU : *Participez ! Comment intégrer la voix des habitants dans la fabrique de la ville.*



cellule.
archi,


 Affiche du film *WTC A Love Story*

I.4. Activités avec les membres et voyages d'étude

Suite à l'accueil de nouveaux membres et à la volonté de la direction de raviver plus régulièrement les liens entre ces derniers et le Secrétariat, mais aussi pour entretenir la nouvelle dynamique du Bureau de l'ARAU, différentes activités et voyages ont été organisés en 2023.

Tout d'abord, un ciné-débat de rentrée qui a pris place au sein de l'Académie Royale des Beaux-Arts le 14 février, avec la projection du film *WTC a Love Story* produit par un collectif d'artistes (« 431 ») installé au quartier Nord pendant plusieurs années et portant un regard indépendant et engagé sur l'évolution des projets urbanistiques. L'ARAU et l'Académie a accueilli environ 150 participants à l'occasion de cette projection qui s'est déroulée en compagnie des réalisateurs, Lietje Bauwens et Wouter De Raeve (voir point II.4). L'occasion de débattre publiquement de la gouvernance des « grands projets ».

I.4.A. Liège et Verviers

Premier voyage de culture urbaine de l'année... et depuis des années !, l'ARAU et ses compagnons de route ont posé leur bagage et leur regard sur Liège. Au programme : rencontres et visites de terrain avec Urbagora, itinéraire autour du patrimoine moderniste, découverte des projets contestés sur les sites du Fort de la Chartreuse et de l'observatoire de Cointes ! La dernière excursion le 3e jour de mission, à Verviers, fut l'occasion de découvrir, en compagnie d'une excellente guide, l'impact des dégâts des inondations sur le patrimoine de la ville, mais aussi l'évolution des projets urbanistiques aboutis ou avortés de ces dernières années (centre commercial, espaces publics aux abords de la gare, etc.). Nous avons également rencontré à Verviers le professeur Norbert Nelles, auteur/coordonateur du guide d'architecture moderne et contemporaine de la région de Verviers, Spa, Ostbelgien, Pays de Herve et Vallée de l'Amblève édité par l'agence Wallonie-Bruxelles architecture³.

3. -> [Lien](#)



Voyage d'étude à Liège et Verviers, avril 2023 : découverte des enjeux urbanistiques liégeois avec François Schreuer (Urbagora).



Voyage d'étude à Liège et Verviers, avril 2023 : découverte du projet de re-conversion de l'observatoire de Cointe avec Claudine Houbard (Uliège).



Voyage d'étude à Liège et Verviers, avril 2023 : découverte du site du Mémorial interallié.



Voyage d'étude à Liège et Verviers, avril 2023 : découverte du site de la Chartreuse



Voyage d'étude à Liège et Verviers, avril 2023 : découverte de Verviers



Voyage d'étude à Liège et Verviers, avril 2023 : découverte de Verviers



Voyage d'étude à Roubaix, octobre 2023 : découverte du quartier de la Condition Publique.



Voyage d'étude à Roubaix, octobre 2023 : découverte du quartier de l'Alma-Gare.

I.4.B. Roubaix

Ce deuxième projet d'excursion a été conçu dans un contexte de soutien de l'ARAU à une lutte urbaine actuelle d'habitants et d'urbanistes contre la démolition programmée de tout un quartier de logements sociaux dans le centre de Roubaix, « l'Alma Gare » (un quartier cousin des cités de l'Amitié et des Venelles à Woluwe Saint-Pierre). En avril 2023, la directrice de l'ARAU s'était rendu une première fois à Roubaix pour répondre à l'invitation d'urbanistes cherchant à recréer du lien entre l'action urbaine bruxelloise et les luttes actuelles de collectifs roubaisiens. Motif des rencontres : l'énorme difficulté de ces militants à contester ce projet de démolition, dont les raisons et ressorts politiques échappaient à l'entendement de tous, habitants comme professionnels de la ville, et le besoin de trouver de nouveaux moyens d'action.

À cette occasion, l'ARAU s'est replongé dans l'histoire de l'Alma-Gare et d'une lutte urbaine, politique et sociale, mythique... que ce soit pour les sociologues ou les habitants. Face à l'ampleur délirante des démolitions envisagées (l'urgence climatique et la sobriété urbanistique ne semblent pas avoir gagné la conscience des autorités locales...) mais surtout face à l'énorme brutalité des modalités de décisions urbanistiques, prises dans une opacité inquiétante, l'indignation a vite gagné les membres du Bureau de l'ARAU qui a décidé d'apporter de nouveau son soutien à la renaissance de cette lutte urbaine.

Au-delà de l'intérêt pour ce combat local, et de la visite du quartier en question en compagnie d'habitants et urbanistes locaux, le voyage a aussi été l'occasion de rencontrer des acteurs de la conservation du patrimoine des Hauts-de-France et de (re)découvrir un certain nombre de lieux industriels récemment réaffectés (la Condition Publique, le Non-Lieu, les Archives du Monde du Travail, etc.).

1.5. Réseau et affiliations

L'ARAU est membre de plusieurs autres associations ou fédérations d'asbl, et actif au sein de ces dernières :

- **Inter-Environnement Bruxelles (IEB)** : fédération des comités de quartiers bruxellois ;
- **Le réseau bruxellois pour le droit à l'habitat (RBDH)**, asbl actives dans la défense du droit au logement)
- **La Fesefa**, la fédération des associations du secteur de l'éducation permanente
- **Walk Brussels**, association de défense d'une politique piétonne en région bruxelloise ;
- **Europa Nostra**, association paneuropéenne de défense du patrimoine.

L'ARAU assure également la présidence d'**Explore Brussels**, réseau d'associations de visites guidées. La direction de l'ARAU assure, en collaboration avec le directeur programmation d'Explore Brussels, la représentation de ce réseau et des grands événements sur le patrimoine bruxellois (BANAD Festival, Biennales néoclassiques et éclectiques) qu'il organise (introduction des conférences de presse, des événements de remerciement, etc.)

EXPLORE
BRUSSELS



Journée d'étude : *la rue, avec ou sans trottoirs ?*, Organisée avec Walk.brussels



Conférence de presse au Quartier Nord, organisée avec IEB et le BRAL.

II. Actions urbaines

II.1. Enquêtes publiques et commissions de concertation.

Les Mesures Particulières de Publicité (MPP), composées des enquêtes publiques et des réunions des commissions de concertation, sont un processus essentiel pour la démocratie urbaine. Le système des MPP, dont la création doit beaucoup au travail de l'ARAU au début de son existence, permet en effet à quiconque de s'informer des projets urbains (projets immobiliers, de réaménagements d'espaces publics, de planification, de réglementation, etc.) et de donner son avis à propos de ceux-ci. (Voir tableau page suivante).

Ces différents projets ont fait l'objet de communications diverses : analyses/avis rendus lors de l'enquête publique, brèves sur les réseaux sociaux, communiqués de presse, etc. Parmi ces actions on notera en particulier la participation de l'ARAU à une vidéo de sensibilisation réalisée par IEB⁴ et la participation à une conférence de presse commune (regroupant associations et habitants) sur le terrain le 25 mai.



Commission de concertation Lebeau



Conférence de presse associative sur le projet de PAD Porte de Ninove

Le projet immobilier Brouck'R devrait reprendre à la fin du mois d'août



Partager l'article

31 juillet 2023 - 17h43

Modifié le 31 juillet 2023 - 18h25

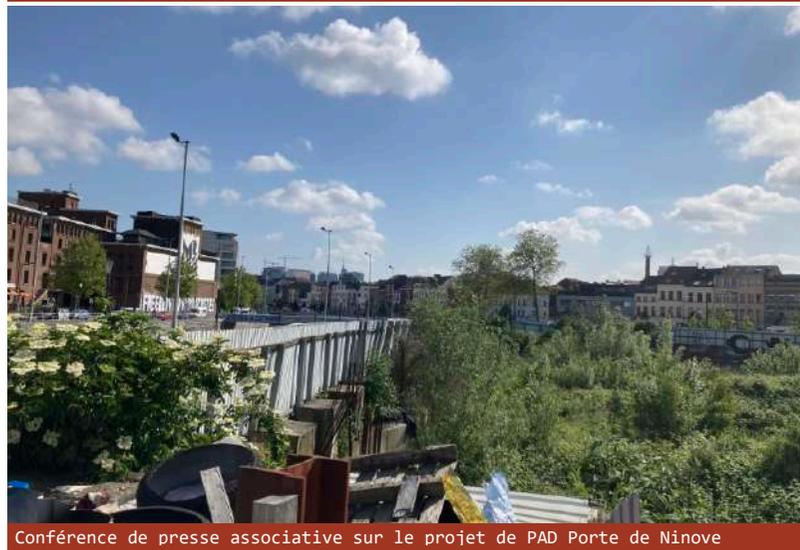
ARAU BROUCK'R

PERMIS D'URBANISME

Le projet immobilier Brouck'R est à l'arrêt depuis plus d'un an. Des riverains et des associations de défense du patrimoine avaient saisi le Conseil d'État. Selon la RTBF, les promoteurs ont revu leur copie. Les travaux devraient donc reprendre dans un mois.

Un nouveau permis vient d'être accordé et pour cause, les promoteurs immobiliers abandonnent l'idée d'implanter une rampe. La Commission royale des Monuments et des Sites n'en voulait pas. "Nous avons décidé d'arriérer cette rampe et de suivre l'avis à 100%", explique Gisel Trakeks, directrice développement de BPI Real Estate. "Comme nous avions une convention avec un hôte, il avait besoin d'un minimum de chambres dont on ne dispose plus à ce stade-ci. Nous avons donc décidé de garder ce bâtiment en bureaux uniquement".

Interview pour BX1 dans le cadre de la délivrance du permis pour le projet Brouck'R



Conférence de presse associative sur le projet de PAD Porte de Ninove



N°	Dossier	Dates de l'enquête publique	Date de la commission de concertation
1	Projet Brouck'R	19/09 – 02/02	22/02
2	Rue de la Loi 93-97	05/01 – 19/01	01/02
3	PAD Porte de Ninove	13/03 – 13/04	Pas de commission de concertation ⁵ Conférence de presse inter-associative
4	Rue du Miroir, rue des Capucins, rue de l'Abricotier, rue du Faucon, rue Saint-Ghislain	15/02 – 16/03	04/04
5	BIP rue Royale	23/02 – 09/03	22/03
6	Hôtel Continental	22/03 – 20/04	09/05
7	Place Masui	19/04 – 18/05	06/06
8	Place de la Liberté	26/04 – 25/05	13/06
9	Boulevard du Roi Albert II 24 (WTC III)	14/06 – 13/07	26/07
10	Rempart des Moines	07/06 – 06/07	26/07
11	PRAS Heysel	05/06 – 03/08	Pas de commission de concertation
12	Rue de la Loi	07/06 – 06/07	19/07
13	Rue Belliard	07/06 – 06/07	19/07
14	Lebeau	16/08 – 14/09	04/10
15	Quai aux Briques	24/08 – 07/09	20/09
16	Rue Moris – rue Bréart	28/08 – 26/09	10/10
17	Leaselex	30/08 – 28/09	18/10
18	Place de la Reine	21/08 – 19/09	28/09
19	Tours Proximus	14/09 – 13/10	26/10
20	PAD Max	16/10 – 19/12	Pas de commission de concertation

4. -> [Lien](#)

5. Les enquêtes publiques sur les PAD et le PRAS ne sont pas suivies de commissions de concertations ; ces plans font en revanche l'objet d'avis de la Commission Régionale de Développement (CRD).

Arau Asbl
Publié par Alix Sacré · - 3 mai 2023 ·

Le projet de rénovation de la magnifique place de la Liberté passe à l'enquête publique, jusqu'au 25 mai prochain : n'hésitez pas à consulter les plans <https://cutt.ly/f586Z27> et à vous faire entendre <https://cutt.ly/T58472z>

L'ARAU reviendra prochainement plus en profondeur sur ce dossier, et sera en tout cas présent à la réunion de la Commission de Concertation le 13 juin pour faire entendre son avis : rejoignez-nous !

Si l'on peut saluer les bonnes intentions du proj... **En voir plus**

24 17 commentaires 10 partages

Communication autour de l'enquête publique relative au projet de la Place de la Liberté

Arau Asbl
20 septembre 2023 ·

Non à la démolition des bâtiments moderniste et néoclassiques situés quai aux Briques (40) et rue du Chien Marin (20-22) ! Oui à un projet de rénovation urbaine respectueux du patrimoine et de l'environnement urbain !

Ce midi se tenait la commission de concertation sur le projet impliquant la démolition d'un immeuble moderniste situé Quai aux Briques 40 et de deux maisons néoclassiques dans l'impasse pittoresque rue du Chien Marin. Aux côtés de la dizaine de riverains présents, l'ARAU s'est fermement opposé à ces démolitions de "bâtiments vieilliss", aucunement justifiées dans la demande de permis... alors même que le dossier contenait une étude historique des plus intéressantes, démontrant que toutes les archives et plans d'origine permettraient de concevoir un projet exemplaire de rénovation urbaine !

L'ARAU espère que ce projet recevra un avis clairement défavorable de la Commission de concertation et que les demandeurs seront invités à revoir complètement leur copie, en partant du principe de maintien du bâti existant, au profit d'un projet respectueux du patrimoine et de l'environnement. L'occasion également de demander un projet sans parking voitures (actuellement 19 places prévues en souterrain) pour ne se concentrer que sur la création de stationnements vélos, moins énergivores à la construction et à l'usage ; là est la seule dérogation que les autorités devraient accepter ! (moins d'1 parking voiture par logement...)

Communication autour de l'enquête publique relative au projet du Quai aux Briques

Communication autour de l'enquête publique relative au projet du Quai aux Briques

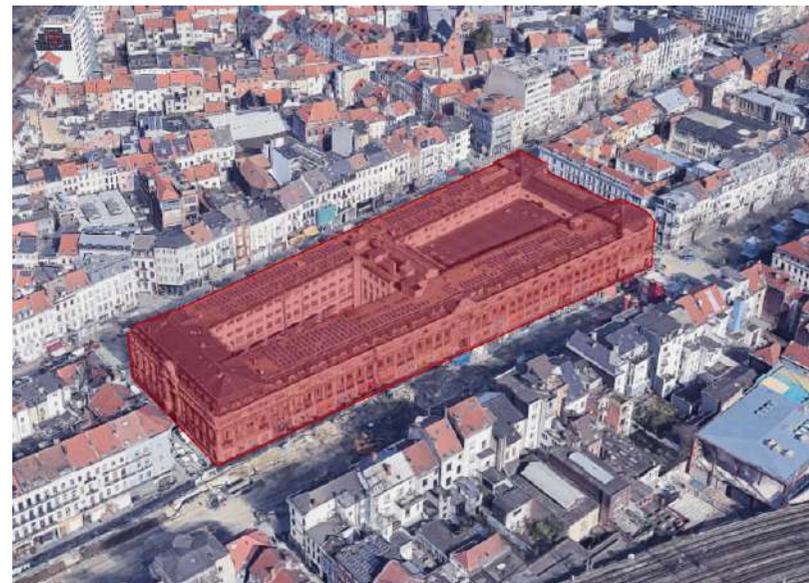
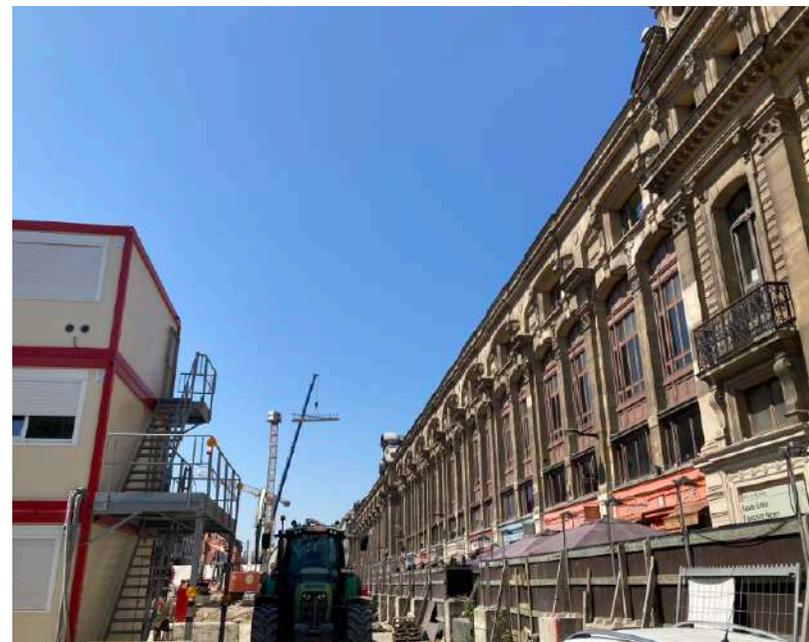
II.2. Palais du Midi

Le 10 février 2023, la STIB annonce avoir trouvé une solution pour réaliser le tunnel du projet de métro 3 sous le Palais du Midi : un « démontage partiel » de l'édifice. Face à ce projet de démolition qui ne dit pas son nom, habitants, commerçants, associations, usagers du Palais du Midi décident de se mobiliser. L'ARAU endosse un rôle actif dans la contestation, notamment en organisant plusieurs réunions et en participant à la naissance du collectif Notre Palais / Ons Paleis qui se présente au public lors d'une conférence de presse le 7 juillet.

Parallèlement, l'ARAU travaille sur le classement du Palais du Midi : une demande est déposée le 13 juillet. Toujours dans le registre patrimonial, l'ARAU dépose, le 25 octobre, la candidature du Palais du Midi au programme 7 Most Endangered Monuments d'Europa Nostra, fédération paneuropéenne du Patrimoine.

Le 8 juin, le gouvernement bruxellois annonce sa décision de procéder à la démolition de l'intérieur du Palais du Midi et le lancement d'une procédure ad hoc, dite « ordonnance fast track », pour accélérer la délivrance d'un permis de démolition. Cette ordonnance, adoptée le 5 octobre fait l'objet d'une analyse minutieuse de l'ARAU et d'IEB en vue de l'introduction d'un recours devant la Cour Constitutionnelle début 2024.

Outre ces démarches, le travail de l'ARAU s'est également traduit par la participation à la réunion d'information de la STIB du 12 décembre, la publication de plusieurs articles, l'envoi de communiqué, la publication de posts sur les réseaux sociaux, des interviews pour la presse, etc. (voir annexes)



**POUR QUE VIVE
< NOTRE PALAIS >
& notre quartier!**

**Vendredi / Vrijdag
07 JUILLET/JULI – 18:00
TAVERNE « ROYAL IV BRUSSELS »
PALAIS DU MIDI/ZUIDPALEIS
Accès/toegang via Rue Roger van der Weyden**

**Voor het voortbestaan van
< ONS PALEIS >
EN ONZE WIJK!**

CONTACT: ONSPALAIS@GMX.COM

**POUR QUE VIVE
NOTRE PALAIS
& notre quartier!**

Le Palais du Midi est aujourd'hui menacé de destruction; toutes les activités qu'il accueille seraient contraintes de déménager: 35 commerces, 37 clubs sportifs avec près de 3 000 affiliés, ainsi que la Haute École Francisco Ferrer, soit 1 200 élèves. Ce projet de démolition aurait des conséquences irréversibles sur toute la vie de notre quartier!

Peut-on encore se mobiliser pour éviter la démolition et la fuite de tous ceux qui fréquentent le palais du Midi? OUI, il existe des alternatives!

Le collectif **NOTRE PALAIS / ONS PALEIS***, composé d'habitantes, de commerçantes et d'associations, vous invite à rejoindre cette mobilisation et à rassembler les forces pour rendre visibles toute la richesse et la diversité que le Palais du Midi abrite et faire entendre la voix de tout un quartier, qui mérite un meilleur avenir. Il faut maintenir l'économie locale et l'authenticité du quartier Stalingrad-Lemonnier.

RENDEZ-VOUS LE VENDREDI 07 JUILLET À 18h00 à la Taverne «Royal IV Brussels» du Palais du Midi (Accès via rue Roger van der Weyden 3 – Rez de chaussée).

***Collectif composé de:** Habitantes du quartier • Associations des commerçants Stalingrad et Lemonnier • Association des commerçants du Palais du Midi • Promo Jeunes asbl • Royal IV Brussels asbl • ARAU • BRAL • Convivence • CBAI • Inter-Environnement Bruxelles • La Fonderie • Union des Locataires Marollienne • MOC Bruxelles • Pavé dans les Marolles • Save Tram 55... et bien d'autres à suivre/venir!

**Voor het voortbestaan van
ONS PALEIS
EN ONZE WIJK!**

Het Zuidpaleis wordt vandaag met afbraak bedreigd en daarmee de hele dynamiek van onze wijk. De wijk leeft rond dit gebouw dat naast 35 winkels, ook de vaste plek is van 37 sportclubs met bijna 3.000 leden, evenals de Haute École Francisco Ferrer met 1.200 studenten. De afbraak zal een onomkeerbare impact hebben op het leven in onze wijk.

Kunnen we ons nog mobiliseren om de afbraak en het verplichte vertrek van alle mensen uit het Zuidpaleis tegen te houden? Ja, er bestaan alternatieven!

Het collectief **NOTRE PALAIS / ONS PALEIS***, samengesteld uit bewoners, winkeliers en verenigingen, nodigt u uit om alle rijkdom en diversiteit die het Zuidpaleis herbergt zichtbaar te maken en om een stem te geven aan een wijk die een betere toekomst verdient. We moeten de lokale economie en de authenticiteit van de Stalingrad-Lemonnierwijk beschermen.

AFSPRAAK OP VRIJDAG 7 JULI OM 18U in de Taverne «Royal IV Brussels» in het Zuidpaleis (Toegang via de Roger van der Weydenstraat 3 – begane grond).

***Het collectief bestaat uit:** buurtbewoners • verenigingen van handelaars van Stalingrad en Lemonnier • vereniging van handelaars van het Zuidpaleis • vzw Promo Jeunes • vzw Royal IV Brussels • ARAU • BRAL • SamenlevensCBAI, Inter-Environnement Bruxelles • La Fonderie • Union des Locataires Marollienne • MOC Bruxelles • Pavé dans les Marolles • Save Tram 55... en er komen er nog veel meer bij!



Diverses réunions de mobilisation organisées par les associations et les habitants



Réunion d'information organisée par la STIB le 12 décembre 2023



Annnonce du dépôt de candidature du Palais du Midi au programme 7 Most Endangered Monuments d'Europa Nostra



Diverses réunions de mobilisation organisées par les associations et les habitants

Herbekijk BRUZZ 24 over het Zuidpaleis: 'Dit gebouw heeft een toekomst'

WOENSDAG 23 OKTOBER 2023 BRUSSEL 10:15 EN 20:18 • BRUZZ OKRAN: f t x



Herbekijk hier BRUZZ 24 over het Zuidpaleis dat jaar wordt ontmanteld. Alleen zo kan er van binnin worden die deel moet uitmaken van de toekomst. dankt ARAU vrees dat het Zuidpaleis door d'oplopen on wil het 19de eeuwse gebouw laten os bedriegde Europese monumenten.

Métro 3 à Bruxelles : une procédure européenne est lancée pour « sauver le palais du Midi »

Ce bâtiment d'un hectare datant des années 1870, et situé en plein cœur de la capitale belge, figure parmi le patrimoine architectural bruxellois, sans pour autant être protégé. Afin d'accueillir les travaux de construction du futur métro 3, l'intérieur du palais risque d'être démantelé, tandis que les seules façades du bâtiment seraient préservées.

Une procédure européenne pour sauver le Palais du Midi : "il est malhonnête et mensonger de faire croire qu'il n'y a rien d'intéressant dans ce Palais"

Pour l'ArAu, l'aspect patrimonial du Palais bruxellois, menacé par le chantier du métro, est négligé et sous-estimé par les autorités communales et régionales.

Romain Masquelet - journaliste

Publié le 25-10-2023 à 17h09



Het Zuidpaleis (architectuur) © Marc Baert

Denktank ARAU wil via internationale weg Brusselse Zuidpaleis "redden"

De stedelijke denktank vzw ARAU heeft een procedure opgestart ter bescherming van het Zuidpaleis in Brussel. Via een kandidatuur voor het Europese programma '7 Most Endangered Monuments' wil ARAU het Zuidpaleis alsnog "redden".

L'ArAu lance une procédure européenne pour « sauver le Palais du Midi » à Bruxelles

Ce bâtiment d'un hectare figure parmi le patrimoine architectural bruxellois, sans pour autant être protégé. Afin d'accueillir les travaux de construction du futur métro 3, l'intérieur du Palais risque d'être démantelé, tandis que les seules façades du bâtiment ont prévu d'être préservées.



Erfgoedorganisatie ARAU wil Zuidpaleis in Brussel laten opnemen op lijst van bedreigde Europese monumenten.

Métro 3 : l'ARAU lance une procédure européenne pour "sauver le Palais du Midi"



II.3. Métro 3

Outre les actions menées pour la préservation du Palais du Midi, le travail de l'ARAU sur le dossier du projet de métro 3 s'est principalement traduit par le développement de l'alternative Prémétro +⁶, portée par un collectif d'une vingtaine d'associations et de comités. Cette alternative a fait l'objet de plusieurs présentations : à la presse (16 mars), à la Commission régionale de la Mobilité⁷ (17 avril) ou encore à la Commission mobilité du parlement bruxellois⁸ (20 juin).

DH "Pourquoi s'obstiner à poursuivre ce projet désastreux ?": des associations appellent à suspendre le projet de métro 3 et proposent leurs alternatives

La plateforme Avanti a redessiné les lignes de trams dans l'optique d'offrir une alternative à moindres coûts au métro 3.



Romain Masquelier | Journaliste



Publié le 16-03-2023 à 17h17 - Mis à jour le 16-03-2023 à 17h58

Enregistrer



Des associations proposent une alternative au projet de métro 3. ©D.R.

Présentation de l'alternative Prémétro + à la station Albert, le 16/03/2023.

Le travail d'analyse, d'alerte et de sensibilisation mené depuis plus de 10 ans par l'ARAU sur le projet de métro 3 s'est également traduit par la finalisation et la sortie en salles du film documentaire, *Le chantier du siècle*, coproduit avec le Centre Vidéo de Bruxelles (voir point IV.5.).



Présentation de l'alternative Prémétro + à la Commission régionale de la Mobilité, le 17/04/2023.



Présentation de l'alternative Prémétro + à la station Albert, le 16/03/2023.

6. -> [Lien](#)

7. -> [Lien](#)

8. -> [Lien](#)

II.4. Quartier Nord

Depuis quelques années, le Quartier Nord fait l'objet de nombreux projets immobiliers et de planification, et d'une communication politique et médiatique soutenue. Le travail de l'ARAU sur ce quartier s'est poursuivi en 2023 à travers diverses actions. Outre les analyses rédigées sur le projet Livin⁶ et le PAD Max⁷, l'ARAU a également participé au tournage du film *WTC A never-ending Love Story* dont la première a eu lieu le 8 septembre à Bozar. Le premier volet, *WTC A Love Story*, a quant à lui fait l'objet d'une projection à destination des membres et sympathisants de l'ARAU le 14 février (voir point I.4).

Le 13 décembre, l'ARAU, le BRAL et IEB ont coorganisé une visite-conférence de presse pour faire le point sur les nombreux projets et leurs enjeux (voir photos sur la page suivante), visite qui a notamment fait l'objet d'un podcast de la radio communautaire Radio OhKaai⁸ avec laquelle d'autres collaborations seront menées en 2024. Ce travail de sensibilisation s'est également traduit par la participation à l'émission *L'Histoire continue* de la RTBF, long format consacré à l'histoire du Quartier Nord.



Film *WTC A Never Ending Love Story*

6. -> [Lien](#)

7. -> [Lien](#)

8. -> [Lien](#)

Arau Asbl
Publié par Marion Arau · 3 février 2023 · 🌐

📺❤️ Le quartier Nord vous fait tourner la tête ? Ciné-débat ce 14 février (18h) ! Entrée gratuite, inscriptions conseillées ➡️ <https://www.arau.org/fr/cine-debat-wtc-a-love-story/> ✓

📽️ Projection organisée à l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles : une collaboration inédite entre l'école supérieure des Arts et l'ARAU. En présence des réalisateurs (le collectif artistique 431).

"Dans les années 1970, le quartier autour de la gare Bruxelles-Nord a été entièrement détruit e...
En voir plus

MAR, 14 FÉVR. 2023
CINÉ-DÉBAT : WTC A LOVE STORY
Bruxelles
18 participant(s) · 64 intéressé(s)

☆ Ça m'intéresse

Annnonce de la projection du film *WTC A Love Story*, le 14/02/2023.





Conférence de presse du 13/12/2023.



Conférence de presse du 13/12/2023.



Conférence de presse du 13/12/2023.



Conférence de presse du 13/12/2023.

II.5. Piétonnier – le bilan en actions

Publiée fin 2022, l'étude « bilan » du piétonnier du centre-ville a continué d'alimenter les actions de l'ARAU en 2023, en particulier la participation (guidage de la visite et intervention lors du débat) à la Journée sur le commerce et la culture dans l'hypercentre organisée par le BRAL le 29 juin⁹.

L'analyse sur le projet réaffectation de l'Hôtel Continental¹⁰, porté par la Ville de Bruxelles, s'est inscrite dans cette continuité, de même que la proposition de faire siéger le gouvernement régional dans l'Hôtel de Ville de Bruxelles vidé de ses fonctions politiques¹¹.

Ces analyses critiques de l'ARAU sur le piétonnier ont également été diffusées par la participation à des débats comme celui organisé par la FUP le 21 décembre ou encore lors de l'émission *Déclic* de la RTBF du 19 septembre.



Journée sur le commerce et la culture dans l'hypercentre, organisée par le BRAL, le 29/06/2023.

21.12.2023
DÉBAT BAR

Le piétonnier du Centre-Ville à Bruxelles: quel bilan depuis l'interdiction de la circulation automobile en 2015.



Débat de la FUP, le 21/12/2023.



Emission *Déclic*, le 19/09/2023.

9. -> [Lien](#)

10. -> [Lien](#)

11. -> [Lien](#)

II.6. Nuisances sonores et « affaire du FUSE »

Le problème des nuisances sonores est abordé de manière récurrente par l'ARAU, qui est souvent sollicité par des habitants à ce sujet. Début 2023 a éclaté l'« affaire du Fuse » : suite à des échanges avec des riverains, l'ARAU a réagi à travers la publication d'une analyse pour rappeler les manquements de la boîte de nuit mais surtout ceux des responsables politiques ayant pris fait et cause pour les exploitants, au mépris du respect des normes environnementales et de la santé des habitants¹² ; ces principes ont également été rappelés lors du débat de BX1 Versus le 25 janvier (voir illustrations). Un mois plus tard, l'ARAU a également réagi à l'idée mise sur la table d'une expropriation des riverains : un dévoiement inacceptable des procédures¹³.

Versus – Quelle place en ville pour le Fuse et les autres boîtes de nuit ?



Partager l'article

25 janvier 2023 - 10h50

Le night club bruxellois Fuse a fermé ses portes au début du mois de janvier à la suite d'un arrêté du gouvernement bruxellois (Bruxelles Environnement) stipulant que le niveau sonore ne peut excéder 95dB et que le club doit fermer ses portes à 2h du matin. La boîte de nuit a estimé qu'il était "impossible d'ouvrir un club dans ces conditions".

Débat « versus » sur BX1, 25 janvier 2023

Fuse : l'ARAU dénonce le buzz médiatique et le fourvoiement politique



Partager l'article

24 février 2023 - 13h17

Modifié le 24 février 2023 - 13h17

"L'affaire du Fuse" a, selon l'ARAU (Atelier de Recherche et d'Action Urbaine), donné lieu à une forme de *victim blaming*. Un phénomène courant lorsque l'on parle de nuisances sonores. La position des habitants a été caricaturée face au Fuse, haut-lieu de la nuit bruxelloise. Or, l'ARAU estime que la situation est bien plus complexe que ce que l'emballement médiatique a voulu faire croire.

Article paru sur BX1, 24 février 2023.

12 *Le droit à la ville n'est pas à vendre et la santé des habitants n'est pas négociable !*, 23.02.2023 -> [Lien](#)

13 *L'expropriation, ou comment évacuer la recherche de la cohabitation*, 15.03.2023 -> [Lien](#)

II.7. Alma-Gare – collaboration transfrontalière

Le 27 avril 2023, l'ARAU a été invité par l'Association des Urbanistes des Hauts de France à participer à une soirée de débats intitulée *Le patrimoine, une idée à réinventer ... ?*, qui avait lieu aux Archives du Monde du Travail, à Roubaix. L'idée était de créer du lien entre l'action urbaine bruxelloise et les luttes actuelles de collectifs roubaisiens. Motif des rencontres : l'énorme difficulté de ces militants à contester un projet de démolition (injustifiée et incompréhensible) de tout un quartier de logements sociaux, l'Alma-Gare. Un quartier dont l'histoire fait intervenir le nom de divers architectes belges, auteurs plusieurs réalisations à Bruxelles, où elles sont actuellement reconnues comme patrimoine caractéristique de la 2e moitié du 20e siècle.

Dans la foulée, et afin de soutenir la lutte contre la démolition de cet ensemble remarquable, l'ARAU a co-signé une tribune parue dans le journal *Le Monde*, et intitulée *Le logement social ne doit pas être le grand oublié de la préservation du patrimoine du XXe siècle*¹⁴.

En outre, suite à ce premier événement, des contacts ont été entretenus et l'ARAU a, en octobre 2023, organisé un voyage d'étude de trois jours à Roubaix afin de faire découvrir à ses membres le quartier de l'Alma-Gare, de rencontrer à nouveau les militants opposés à sa démolition et, plus globalement, de se rendre compte des enjeux urbanistiques qui pèsent sur l'avenir de Roubaix, de son patrimoine social et industriel.

Au retour à Bruxelles, un texte de soutien a été rédigé sous forme de communiqué et partagé sur le site de l'ARAU et sur ses réseaux, afin de sensibiliser et d'informer le public bruxellois sur ce dossier.



**LE PATRIMOINE, UNE IDÉE À RÉINVENTER ?
REGARDS CROISÉS LILLE / BRUXELLES**

JEUDI 27 AVRIL 2023 À 18H

AUX ARCHIVES NATIONALES DU MONDE DU TRAVAIL À ROUBAIX
78 Bd du Gal Leclerc, entrée du public 1 rue de la Tuilerie - métro Eutéléport ligne 2,

L'héritage paysager et architectural de nos villes est-il en danger ?

TABLE RONDE

- La situation avec Jean-François Dutilleul, Jean-François Boudailliez, Thierry Baert de Métropole LABEL.LE
- Regards croisés entre la Métropole lilloise et Bruxelles avec Marion Alecian, Directrice de l'ARAU et Présidente de Explore Brussel
- Perspectives avec Myriam Cau, Christophe Bartoleyns Urbanistes Hauts-de-France

LE DÉBAT



16H VISITE GUIDÉE DU QUARTIER DE L'ALMA-GARE

avec Bruno Feracci Architecte, ancien SAEN aménageur du quartier et Florian Vertriest Collectif Non à la démolition de l'Alma-Gare
RV parvis de la gare de roubaix, métro ligne 2 station Jean Lebas
sur inscription à urbanisteshdf@gmail.com ou sur le site www.urbanisteshdf.org

www.urbanisteshdf.org • urbanisteshdf@gmail.com

14. -> [Lien](#)



Voyage d'étude le l'ARAU à Roubaix, à la découverte du quartier de l'Alma Gare, octobre 2023.



Voyage d'étude le l'ARAU à Roubaix, à la découverte du quartier de l'Alma Gare, octobre 2023.



Voyage d'étude le l'ARAU à Roubaix, à la découverte du quartier de l'Alma Gare, octobre 2023.



Voyage d'étude le l'ARAU à Roubaix, à la découverte du quartier de l'Alma Gare, octobre 2023.

II.8. Les projets de modifications réglementaires : RRU, PRAS et CoBAT

Entamé en 2022, le travail d'analyse du projet de modification du Règlement Régional d'Urbanisme (RRU) « Good Living » s'est poursuivi en 2023. Il s'est notamment matérialisé par la publication d'un texte corédigé en collaboration avec le BRAL, IEB et Natagora et cosigné par de nombreuses autres associations et comités : *Stop à la dérégulation de l'urbanisme bruxellois !*¹⁵ (17 janvier). L'ARAU a également

Arau Asbl
Publié par Alix Sacré · 17 janvier 2023 ·

🔴 **Projet de nouveau Règlement régional d'urbanisme : une cinquantaine d'associations disent STOP à la dérégulation de l'urbanisme bruxellois !**

Après de longues années de processus, la Région bruxelloise vient d'accoucher d'un projet d'actualisation du Règlement Régional d'Urbanisme (RRU), soumis à l'enquête publique jusqu'au 20 janvier. Ce projet ne convainc pas car il n'est pas à la mesure des enjeux sociaux et environnementaux. Sous couvert de simplification, il amène surtout de la dérégulation, soit une porte ouverte au règne de l'arbitraire. Le présent communiqué est signé par une cinquantaine d'associations et comités de quartier qui demandent une révision en profondeur du projet.

Pour lire le communiqué complet ➡



ARAU.ORG

Stop à la dérégulation de l'urbanisme bruxellois !

Après de longues années de processus, la Région bruxelloise vient d'accoucher d'un projet d'a...

Communication autour du texte *Stop à la dérégulation de l'urbanisme bruxellois*

Arau Asbl
Publié par Marion Arau · 14 février 2023 ·

En contrepoint au titre, l'article reprend plusieurs de nos critiques sur ce projet de nouveau Règlement Régional d'Urbanisme (RRU).

📄 **Sur les gabarits (hauteur) des constructions :**
"Autrement dit, le projet de RRU ouvre la possibilité d'ériger des tours à peu près partout à Bruxelles...", conclut l'ARAU qui considère que sous couvert de simplification, le projet de RRU entrainera dans les faits une dérégulation."

🚗 **Sur la lutte contre la domination de la voiture sur la ville (projet de limiter l'emprise de la mobilité motorisée à 50% maximum de l'espace public) :**
"Pour l'ARAU, ce seuil de 50 % n'a toutefois rien de révolutionnaire, car la part de la voirie dédiée à l'automobile s'élevait en 2014 à 57,7 % selon le cahier n°5 de l'Observatoire de la mobilité. Le risque serait dès lors que le projet de RRU n'impose aucune réduction de l'emprise de la voiture sur des axes larges déjà dotés de grands trottoirs, de pistes cyclables et de sites propres pour les transports en commun."

🌍 **Sur les enjeux environnementaux :**
"L'associatif se montre malgré tout critique. Ainsi, les avancées en matière de verdurisation sont jugées positives, mais trop timides par l'ARAU, qui trouve aussi les critères autorisant la démolition trop subjectifs. Du côté d'Inter-Environnement Bruxelles (IEB), on trouve que la gestion des eaux pluviales devrait prévoir un pourcentage maximum de rejet vers l'égout pour éviter que des impossibilités techniques soient évoquées, et que les nouvelles constructions devraient être interdites en zone inondable."

Notre analyse complète de "Good Living" ➡ <https://www.arau.org/fr/la-grande-elusion/> ✓



LÉCHO.BE

Avec Good Living, l'urbanisme bruxellois intègre les enjeux climatiques

En raison de critères jugés trop flous en matière de gabarit et de densité des constructions, la ...

👍 3

Avec Good Living, l'urbanisme bruxellois intègre les enjeux climatiques - 14 février 2023.

rendu un avis dans le cadre de l'enquête publique qui s'est achevée fin janvier 2023 : *La grande élusion*¹⁶ (23 janvier). Plusieurs éléments ont d'ailleurs été repris dans un article de l'Echo (*Avec Good Living, l'urbanisme bruxellois intègre les enjeux climatiques* - 14 février 2023¹⁷). Même si moins avancé que le projet de modification du RRU, le projet de modification du Plan Régional d'Affectation du Sol (baptisé Share The City¹⁸) a lui aussi été suivi par l'ARAU, principalement à travers la participation aux ateliers organisés par perspective.brussels (21 mars, 28 mars et 17 avril). Ce travail sur le projet de modification du PRAS se poursuivra en 2024.

En 2022, l'ARAU avait participé à plusieurs rencontres organisées par le bureau d'études City Tools, chargé d'évaluer le Code Bruxellois de l'Aménagement du Territoire (CoBAT) : une nouvelle rencontre a eu lieu en 2023 sur un autre volet de l'évaluation.



16 -> [Lien](#)

17 -> [Lien](#)

18. -> [Lien](#)



III. Recherche, sensibilisation et collaborations scientifiques

III.1. La 54^e École urbaine et la question de la participation citoyenne

Le thème de la participation citoyenne a marqué l'année 2023 de l'ARAU. Le colloque annuel, l'École urbaine, y a été consacré : une dizaine d'entretiens préparatoires ont été menés avec des chercheurs, des représentants politiques et d'autres « professionnels de la ville » ; ils ont abouti à un programme de trois soirées organisées les 29, 30 et 31 mars.

MERCREDI 29 MARS

INTRODUCTION – LA PARTICIPATION POUR CONDUIRE À L'URBANITÉ

René Schoonbrodt, cofondateur de l'ARAU

DE QUOI LA « PARTICIPATION » EST-ELLE LE NOM ? UNE NÉCESSAIRE CLARIFICATION DES TERMES DU DÉBAT

Vincent de Coorebyter, professeur à l'ULB et président du CRISP

USAGERS ET USAGES AU CŒUR DE LA PROGRAMMATION DES PROJETS URBAINS

Alexandre Mussche, Co-fondateur Vraiment Vraiment Design

JEUDI 30 MARS

COMMENT LES PRATIQUES « HISTORIQUES » ET LES NOUVEAUX SYSTÈMES DE « PARTICIPATION » PEUVENT-ILS MUTUELLEMENT S'ENRICHIR ?

Anne-Emmanuelle Bourgaux, docteure en droit de l'ULB, constitutionnaliste à l'UMons

PROCESSUS PARTICIPATIFS : ENTRE PERCEPTIONS BIAISÉES ET ATTENTES IDÉALISÉES

Jean-Benoît Pilet, professeur de science politique au CEVIPOL, ULB

VENDEDI 31 MARS

PENSER LES BALISES DE LA PARTICIPATION POUR GARANTIR L'ACCESSIBILITÉ DE TOUS LES PUBLICS

Magali Plovie, présidente du Parlement francophone bruxellois

LE RÔLE DES ACTEURS POLITIQUES, DES « EXPERTES » ET DES « CORPS INTERMÉDIAIRES » DANS LES PROCESSUS PARTICIPATIFS

Sacha Rangoni, Assistant-Doctorant au CEVIPOL, ULB

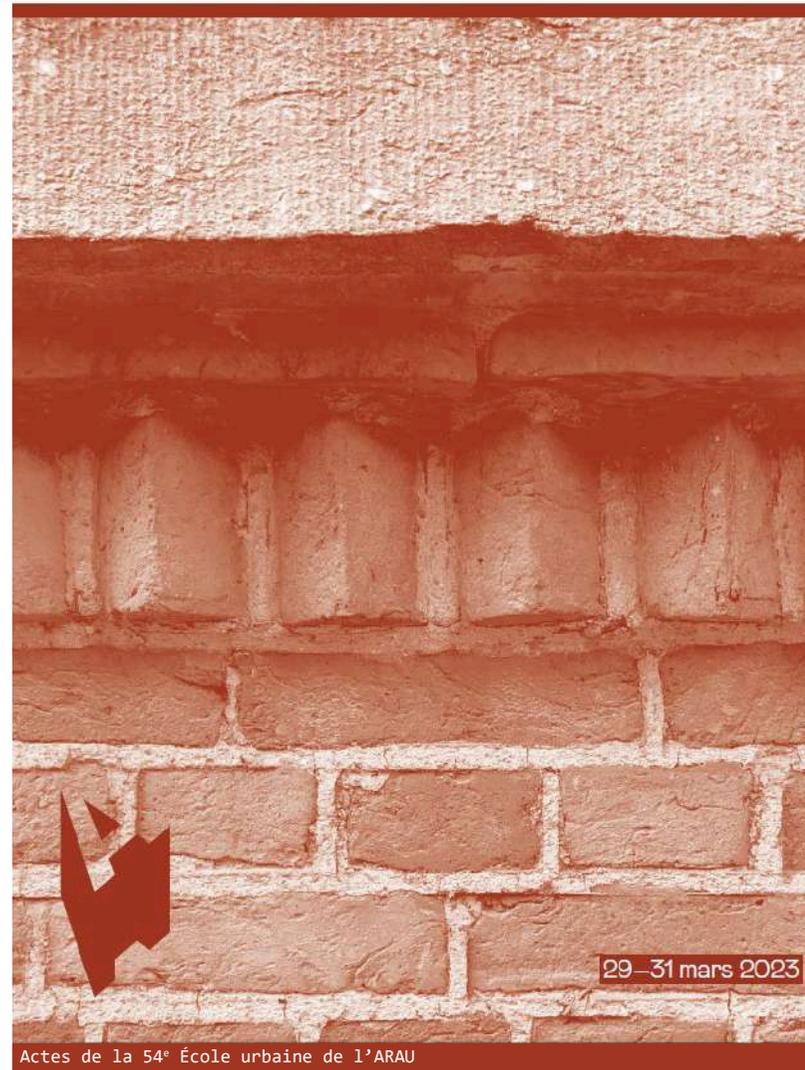
54

Participez!
Comment intégrer la voix des habitants dans la fabrique de la ville

54

Actes de la 54^e École urbaine de l'ARAU

Atelier de Recherche et d'Action Urbaines



29–31 mars 2023



54° École urbaine de l'ARAU



54° École urbaine de l'ARAU



54° École urbaine de l'ARAU



54° École urbaine de l'ARAU



C'est dans le cadre de la préparation de cette École urbaine qu'un long entretien¹⁹ a été accordé au journal *Bruzz* par Marion Alecian et René Schoonbrodt, cofondateur et ancien président de l'ARAU.

L'ARAU a également pris part au programme de la Commission Régionale de Développement (CRD) qui, à l'occasion de son 30e anniversaire, a organisé un colloque en grande partie consacré à la question de la participation : intervention de l'ARAU lors de l'atelier préparatoire du 7 mars et présence lors de l'événement du 30 mai.

Le film sur le métro 3, *Le chantier du siècle* (voir point IV.5.) contient lui aussi un important volet sur la participation. Les projections-débats organisés en 2023 ont permis de parler du travail de l'ARAU sur le sujet, en particulier lors de la séance organisée par le Centre bruxellois d'action interculturelle (CBAI) le 30 juin. Cette collaboration avec le CBAI s'est prolongée par la rédaction d'un article pour un numéro de son magazine *Imag* consacré à la participation²⁰.

19. [-> Lien](#)

20. [-> Lien](#)



III.2. Étude sur le potentiel des gares bruxelloises pour les déplacements intrarégionaux

En 2022, un important travail de recherche a été entamé sur la question du potentiel des gares bruxelloises comme réel mode de déplacement intrarégional. Ce travail s'est concrétisé par la publication d'une étude²¹, fin 2023 (voir tableau), mettant en lumière les freins qui expliquent la part modale si faible du train à Bruxelles, et énonçant une série de propositions destinées à augmenter justement cette même part modale.

Cette étude a été rendue publique lors (et a servi de base à l'organisation) d'une visite – conférence de presse sur le terrain, le 19 décembre : avec une trentaine de participants (citoyens, fonctionnaires, travailleurs associatifs, etc.), nous avons relié trois gares bruxelloises (Mérode, Bockstael et Jette), en train, afin de présenter les conclusions de l'étude. Les participants ont ainsi pu se rendre compte, in situ, des problèmes liés à l'accessibilité des gares et des trains (une personne à mobilité réduite était présente lors de la visite, ce qui a participé à la sensibilisation du public en la matière), à la présence et la signalisation de ces infrastructures dans l'espace public, aux problèmes de coordination entre les opérateurs de transports, etc. Certains participants ont même découvert des gares dont ils ignoraient l'existence.

En ce qui concerne la gare de Bockstael, Serge Malaisse, membre de l'association Laeken Découverte et très actif dans la valorisation de ladite gare, a pu présenter aux participants les différents problèmes liés à cette station, aux correspondances avec le métro ainsi qu'à son accessibilité, notamment pour les PMR.

NB : cette étude sera aussi le matériel pour une nouvelle visite guidée, laquelle fera son entrée dans la saison publique en 2024, et sera consacrée au patrimoine ferroviaire de la commune de Laeken ainsi qu'aux enjeux actuels de mobilité ferroviaire.

21. -> [Lien](#)



Conférence de presse sur l'accessibilité des gares bruxelloises, 19/12/2023.



Conférence de presse sur l'accessibilité des gares bruxelloises, 19/12/2023.



Conférence de presse sur l'accessibilité des gares bruxelloises, 19/12/2023.



Conférence de presse sur l'accessibilité des gares bruxelloises, 19/12/2023.



Conférence de presse sur l'accessibilité des gares bruxelloises, 19/12/2023.



Journée d'étude : la rue, avec ou sans trottoirs ?



Journée d'étude : la rue, avec ou sans trottoirs ?



Journée d'étude : la rue, avec ou sans trottoirs ?



Journée d'étude : la rue, avec ou sans trottoirs ?

☰ 📍 🔍 ⋮

📍 **Carte "Visites pavés d...** 🔍 ⋮
 ARAU asbl

Accueil du service d'urbanisme de Tournai, en collaboration avec la CRMS. Mardi 3 octobre 2023. Préparation d'un plan Pavés.
 351 vues
 Publié le 24 octobre 2023
[PARTAGER](#)

Matinée

- 📍 Rue des Renards
- 📍 Rue de l'Abricotier
- 📍 Place du Jeu de Balle
- 📍 Rue des Capucins
- ... 5 autres

Après-midi

- 📍 Piétonnier
- 📍 Place Sainte-Catherine
- 📍 Rue Bon Secours
- 📍 Place du Béguinage
- ... 6 autres

Lieux de référence

- 📍 ARAU asbl
- 📍 La Cantina Brasil
- 📍 urban.brussels

Itinéraire matinée

- 📍 A ARAU asbl

Parcours de la visite proposée au service d'urbanisme de Tournai

22. -Le parcours de la visite est consultable via [ce lien](#).

III.4. Espaces publics

III.4.1. Accueil du service d'urbanisme de Tournai

Le 3 octobre 2023, l'ARAU recevait à Bruxelles plusieurs échevins (Urbanisme, Travaux, Mobilité) de la ville de Tournai, ainsi que plusieurs agents de l'administration. Dans le cadre de l'élaboration de leur « plan pavé », ils souhaitaient bénéficier d'un retour d'expériences (bonnes ou mauvaises) sur la question de la place et de l'usage des pavés à Bruxelles.

Cette journée a été l'occasion, pour les Tournaisiens, de nous présenter en avant-première ce « plan pavé », ainsi que de rencontrer une représentante de la CRMS (Aurélie Autenne) qui a pris le temps de leur parler du rôle de la commission sur les questions d'espaces publics et de revêtements dans un contexte patrimonial.

Le reste de la journée a été consacré à une visite guidée²² à travers le centre-ville de Bruxelles, menée par l'équipe de l'ARAU, à la découverte du patrimoine pavé bruxellois, mais aussi des projets de rénovation d'espaces publics (et la place du pavé dans lesdits projets). Le parcours de la visite est consultable ici

Cette première journée de rencontre nous a permis de nouer des contacts avec les échevins et fonctionnaire de Tournai, où l'ARAU compte organiser un voyage d'étude en 2024.

III.4.2. Tournage du film EIT sur les pavés

A l'été 2023, l'ARAU a été contacté pour participer à la réalisation d'une vidéo pour la chaîne YouTube d'EIT Urban Mobility, un média en ligne dont le but est de promouvoir des initiatives qui améliorent la mobilité active dans différentes villes européennes. L'idée était de produire une vidéo qui explore les liens entre la mobilité urbaine et le patrimoine urbain et, plus précisément, les changements et les réflexions qui tentent de faire co-exister préservation du patrimoine et amélioration de la mobilité active.



Travaux de repavage d'espaces publics.



Travaux de repavage d'espaces publics.

Après discussion avec la réalisatrice Camille Crucifix, le choix s'est porté sur la réalisation d'une vidéo consacrée au patrimoine pavé bruxellois, comprenant à la fois une partie historique sur ce patrimoine, un chapitre consacré aux enjeux de conciliation entre pavé, inclusion et mobilité active, ainsi que des pistes de solution pour concilier ces usages.

Le tournage, impliquant plusieurs membres de l'équipe de l'ARAU, a eu lieu le 8 novembre 2023, et nous a emmenés dans le quartier des Quais, place du Béguinage, avenue du Port, et aux alentours du piétonnier. La vidéo (entretiens sortie début 2024) a aussi été l'occasion de rappeler les positions de l'ARAU en matière de patrimoine pavé, de mobilité active et d'aménagement des espaces publics.

III.4.3. Analyse du projet de nouveaux espaces publics dans les Marolles

Au printemps 2023, l'ARAU s'est penché sur le dossier relatif au réaménagement de cinq rues du quartier des Marolles qui, malgré des intentions louables (diminution de la pression automobile, plus grande place aux modes actifs...) menaçait le profil historique et le revêtement pavés de ces artères. Suite à la séance (très mouvementée) de la Commission de Concertation, à laquelle l'ARAU a participé, le 4 avril, il a été décidé de rédiger une analyse pour dénoncer les manquements du projet et de la procédure, les habitants et commerçants présents regrettant l'absence de véritable participation à la fois dans le diag-

nostic des besoins mais aussi dans la conception des espaces publics. L'analyse a mis en exergue les nombreuses tensions et inquiétudes sur les modalités de rénovation de l'espace public, mais aussi une politique de réaménagement mal calculée et déconnectée du patrimoine urbain marollien.

La position de l'ARAU défendait également l'intérêt de considérer la rue comme le « salon du pauvre »²³, et donc la nécessité de prendre en compte l'avis de ses usagers avant toute politique de réaménagement de l'espace public. Elle pointait aussi l'instrumentalisation, par la Ville de Bruxelles, d'une prétendue origine « médiévale » de ces rues (dont la plupart remontent au 19^e siècle), pour justifier la suppression des trottoirs et l'introduction du plain-pied... d'où l'importance de se pencher finement sur l'histoire de ces rues !

Enfin, l'analyse dénonçait un manque de vision globale sur les espaces publics des Marolles : pourquoi se concentrer sur cinq rues uniquement ? à l'instar de la Commission Royale des Monuments et des Sites, l'ARAU a plaidé pour une approche plus cohérente et globale pour le réaménagement des rues du quartier, par exemple en mettant en place un « plan de gestion patrimoniale » pour l'ensemble du périmètre, lequel établira perspectives urbaines, séquences paysagères, nœuds et hiérarchie des voiries, environnement architectural, inventaire des matériaux de voirie, etc.



Rue des Capucins

23. Une citation de Jacques Van der Biest, curé des Marolles et un des fondateurs de l'ARAU.

IV. Production culturelle

IV.1. Saison 2023

L'élaboration de la nouvelle saisons 2023 des visites guidées a été marquée par la célébration des 130 ans de l'Art nouveau à Bruxelles. La Région de Bruxelles-Capitale a donc sollicité les organisations du secteur culturel, dont l'ARAU, pour développer sa programmation culturelle sur la thématique. Cinq nouveaux parcours ont été créés proposant à chaque fois un angle original sur l'histoire de l'architecture Art nouveau. En outre, l'équipe de l'ARAU a renforcé son offre de visites guidées de manière générale en proposant également plusieurs nouveaux parcours dans différents cycles de visites guidées.

L'année 2023 a également été marquée par le départ de l'ARAU de Carlos Ramos, après quinze années de service, par son remplacement par Elie Arnould, occupant jusque-là le poste de chargé de mission pour Explore.Brussels, et par l'entrée en fonction de Fanny Paquet pour occuper le poste libéré.

Autre nouveauté en 2023, l'ARAU s'est essayé à une formule originale « visite-petit-déjeuner » dans le cadre des parcours guidés organisés pour le BANAD 2023. Ces visites ont rencontré un certain succès, malgré une organisation logistique parfois complexe !

IV.1.1. Année Art nouveau 2023

Dans le cadre de l'année Art nouveau 2023 organisée par Urban Brussels et en tant qu'association historique pour la préservation et la valorisation du patrimoine Art nouveau bruxellois, l'ARAU a tenu à proposer une offre fournie et diversifiée de visites guidées sur la thématique à Bruxelles. Pour ce faire, l'association a défini une fréquence d'une visite guidée Art nouveau par semaine - chaque dimanche à 14h - et ce tout au long de la saison (mars-décembre). Ce sont donc quatre visites (trois en français et une en anglais) qui étaient organisées chaque mois sur le thème de l'Art nouveau.



Parmi les visites proposées, l'ARAU a développé quatre nouvelles visites guidées, à savoir :

- La visite guidée *Art nouveau, « style Congo »* (+ passage à l'hôtel van Eetvelde), qui développe les liens historiques entre l'Art nouveau et la colonisation. De manière générale, cette thématique est



Hôtel Van Eetvelde, lors de la nouvelle visite *Art nouveau et « style Congo »*.



École n°13 à Schaerbeek, lors de la nouvelle visite *L'Art nouveau pour tous*.

peu voire pas développée par le secteur des visites guidées malgré une demande de la part du public et la promotion de la thématique par Urban dans le cadre des Journées du Patrimoine 2022 notamment. Cette visite a fait l'objet d'une collaboration avec le CIVA dans le cadre de leur exposition *Heritage and Heresy*.

- La visite guidée *Art nouveau, nouvel éclectisme* développe, à l'inverse des réductions historiques qualifiant l'Art nouveau de « rupture » ou de « révolution », comment l'Art nouveau se fait héritier d'une recherche esthétique et architecturale ayant cours tout au long de la seconde moitié du 19^e siècle.
- La visite guidée *Sauver l'Art nouveau : parcours du combattant* (+ passage à la maison Rosenboom) développe l'histoire de la préservation du patrimoine Art nouveau. En effet, il était important de rappeler que le patrimoine Art nouveau, bien qu'en vogue aujourd'hui, a longtemps été négligé entraînant sa dégradation voire sa démolition par trop de reprises.
- La visite guidée *L'Art nouveau pour tous* (avec passage à l'école n°13 de Schaerbeek) met en valeur le patrimoine modeste tels que des ensembles de logements moyens et sociaux ou des ensembles scolaires.

L'ensemble des visites guidées proposées dans le cadre de l'année Art nouveau 2023 étaient reprises dans une catégorie de visite « Art nouveau 2023 », distincte de la programmation, et ont fait l'objet d'une communication propre. L'ARAU a fait la promotion des visites guidées Art nouveau 2023 via ses canaux habituels : réseaux sociaux et newsletters. Pour autant, cette catégorie de visite a fait l'objet d'une communication distincte et poussée.

Sur 39 visite (30 en français et 9 en anglais), nous avons comptabilisé un total de 738 participant.e.s pour 910 places disponibles, soit un taux de fréquentation de 81% (moyenne de la saison pour l'ensemble des visites : 67%). De manière générale, nous pouvons dire que les visites guidées Art nouveau 2023 ont joui d'une très forte popularité auprès du public.

Repérage de la visite *Haren, la dernier village de Bruxelles.*Repérage de la visite *Art nouveau, nouvel éclectisme.*

Finalement, l'ARAU a développé une communication spécifique sur l'année Art nouveau 2023 en rappelant le rôle historique joué par l'association quant à la valorisation du patrimoine Art nouveau bruxellois et plus particulièrement à la création d'un centre d'interprétation de l'Art nouveau à Bruxelles. Ainsi, l'association s'est réjouie de l'ouverture de la maison van Eetvelde et de la maison Hannon ainsi que la création du Lab.AN à l'initiative de l'administration à l'urbanisme et au patrimoine Urban.brussels.

IV.1.2. Nouveautés de la saison 2023

Outre les visites créées dans le cadre de l'année Art nouveau 2023, l'ARAU a développé son offre de visites guidées en proposant plusieurs autres nouveautés.

L'ARAU a proposé trois nouveautés dans la catégorie « Bruxelles en transformation », les deux premières, *Le quartier Midi* et *Le quartier Nord* développent en dialogue l'histoire de l'aménagement bruxellois en lien avec l'histoire ferroviaire belge et mettent l'accent sur les grands chantiers urbains qui ont transformé la ville au cours du 20^e siècle. La troisième, *Bruxelles vs bruxellisation*, revient sur le concept de bruxellisation en retraçant l'historique de différents chantiers urbains depuis la place Rogier jusqu'à l'esplanade de la Cité Administrative.

L'ARAU a également proposé une nouveauté dans le cycle « Bruxelles sociale ». En 2022, à l'occasion du centenaire des cités-jardins, l'ARAU, avait lancé un nouveau cycle de visites guidées axé sur l'histoire du logement ouvrier, des cités jardins et des logements sociaux. Intitulé « Bruxelles Sociale », ce cycle a pour but tant de faire connaître ce patrimoine exceptionnel et typiquement bruxellois et de le lier à l'histoire sociale, industrielle et politique de la Région, que d'interroger le public sur les enjeux contemporains de rénovation de ces ensembles. En 2023, ce cycle a été consolidé par l'ajout d'une nouvelle visite, dans le Quartier Maritime de Molenbeek, un quartier très riche en termes de patrimoine social et industriel, et qui a vu intervenir de grands noms de l'architecture Art Déco et moderniste.

Quatre autres nouvelles visites de différentes catégories de visites ont été proposées dans le cadre de la saison 2023 : *Le quartier européen a ses lobbys*, *Le quartier du triangle à Anderlecht*, *Haren, le dernier village de Bruxelles* et *Bruxelles postmoderne*.

Finalement, parmi les nouveautés de la saison 2023, l'association a collaboré avec l'historien Thomas Schlessler dans le cadre de sa thèse sur les liens entre mobilité et aménagement du territoire. Ainsi, la visite *Quand Bruxelles se reconstruit sur elle-même* a été proposée à deux reprises les 28 octobre et 25 novembre.

IV.1.3. L'année 2023 en chiffres

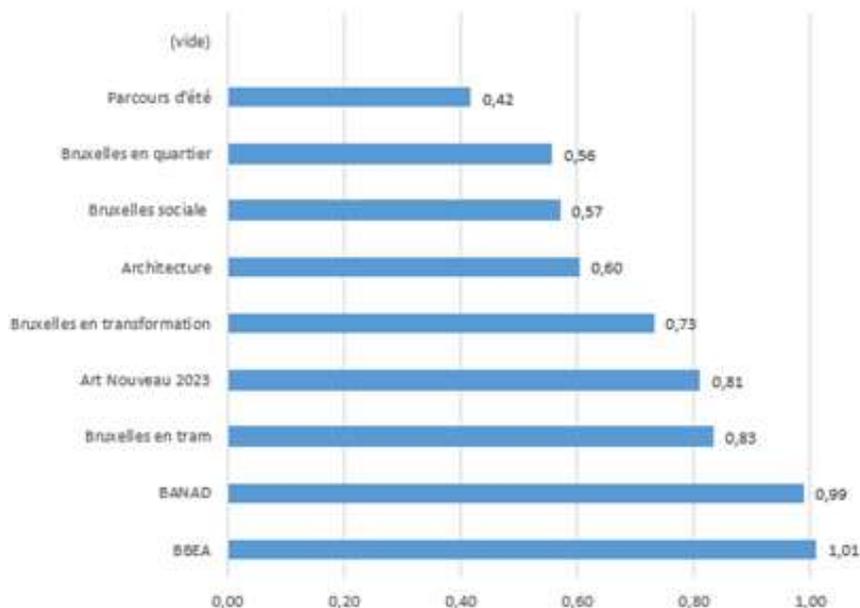
De manière générale, la saison des visites guidées 2023 a connu une moyenne de fréquentation de 67 % (contre 72% en 2022) pour un

total de 139 visites guidées (contre 131 en 2022) et 1974 participant.e.s (contre 1970 en 2022).

Fréquentation par catégorie : Les catégories les plus populaires en 2023 (hors BANAD & BBN/BBEA) étaient « Bruxelles en tram », « Art nouveau 2023 » & « Bruxelles en transformation ». Les catégories les moins populaires étaient « Parcours d'été », « Bruxelles en quartiers » et « Bruxelles sociale ».

Fréquentation par mois : la saison 2023 a débuté avec une bonne moyenne de fréquentation pour les 3 premiers mois, puis celle-ci était plus faible durant une période de 4 mois (autour des congés d'été), pour à nouveau remonter dans des bonnes moyennes durant les 3 derniers mois de l'année.

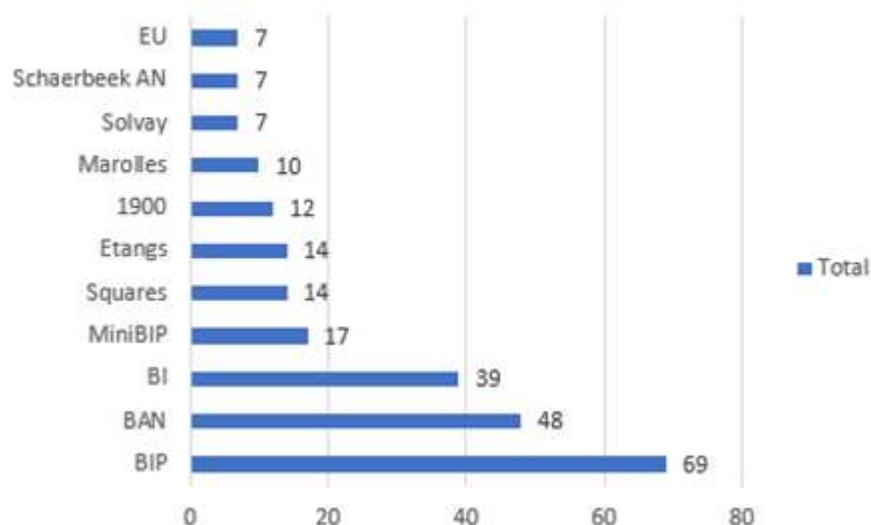
Fréquentation par catégorie



Fréquentation par mois



Top 10 des TG vendus



En ce qui concerne les **tours de groupe**, l'association a réalisé 352 tours de groupes durant l'année 2023 (contre 229 en 2022). Un nombre assez remarquable qui témoigne d'une augmentation de la demande pour des tours de groupe de la part du public.

Le graphique ci-dessus montre les dix tours de groupe qui ont rencontré le plus de succès. Les visites « incontournables » (« Bruxelles incontournable » et « Bruxelles, capitale de l'Art nouveau ») représentent près de 50% de la demande (173 sur 357). Les autres 50% sont très variés entre les visites (part non négligeable de réservation pour des tours différents des habituels incontournables).

IV.2. Les grands événements « patrimoine » au sein d'Explore Brussels

IV.2.1. BANAD Festival édition 2023

Comme chaque année, l'ARAU a fait partie de l'organisation de l'évènement d'ampleur autour de l'Art nouveau et de l'Art Déco à Bruxelles : le BANAD Festival. Ce grand évènement est organisé en partenariat avec Arkadia, Pro-Vélo, Bruxelles Bavard et chapeauté par l'ASBL Explore.Brussels.

La septième édition du Brussels Art nouveau & Art Deco (BANAD) Festival 2023 s'est déroulée du 11 au 26 mars 2023. Le concept de l'évènement reste similaire à celui des 6 premières éditions : visites guidées d'intérieurs Art nouveau et Art Déco habituellement fermés

au public, promenades guidées à pied, en tram et à vélo et activités annexes, afin d'organiser un véritable festival dédié à l'Art nouveau et à l'Art Déco à l'échelle internationale et de continuer à rendre accessible ce patrimoine exceptionnel au plus grand nombre.

Dans le cadre de l'Année Art nouveau, la programmation des visites d'intérieurs et activités était plus axée Art nouveau que lors des éditions précédentes.

Cette édition a comptabilisé 56 intérieurs ouverts à la visite, dont 15 nouveautés, 68 parcours à pied et à vélo, 4 conférences, des activités pour les écoles, pour les familles, et 14 activités adaptées à un public en situation de handicap. Nous avons comptabilisé en tout 21 000 entrées. Cette édition fut donc un grand succès.

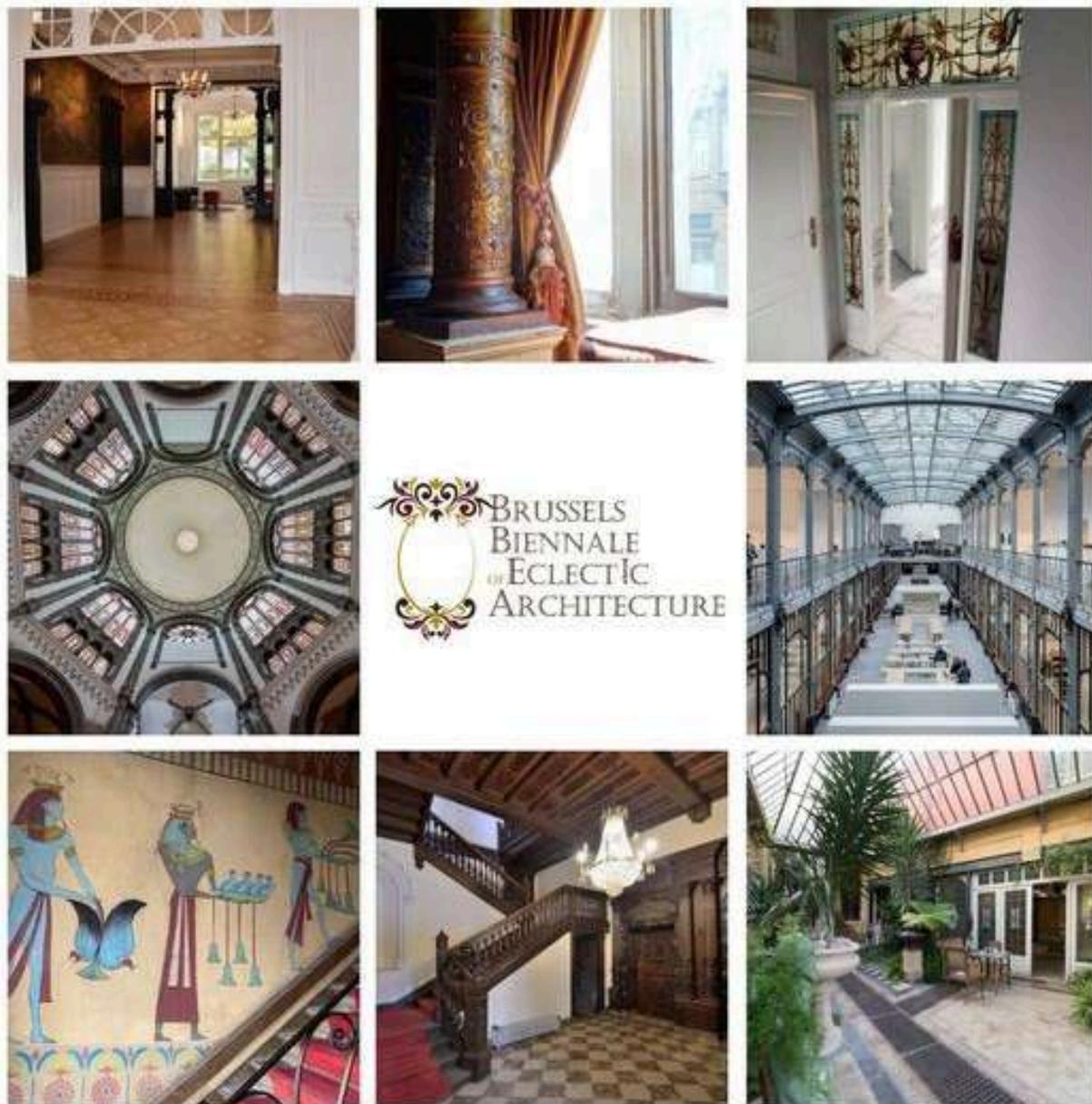
Durant le BANAD Festival, l'ARAU a proposé 10 parcours extérieurs à pied, avec un taux d'occupation de 99% (247 participant·es).



Affiche du BANAD Festival.



Institut Anneessens-Funck, ouvert dans le cadre du BANAD Festival.



Iconographie promotionnelle de la BBEA.

IV.2.2. Biennale éclectique (BBEA)

Soucieux de sensibiliser le public au patrimoine néo-classique et éclectique, plus méconnus et pourtant très présents à Bruxelles, Explore. Brussels et les associations membres organisent depuis 2020 deux Biennales autour de ces typologies architecturales : la Brussels Biennale Neoclassic (BBN) les années paires et la Brussels Biennale of Eclectic Architecture (BBEA) les années impaires. La deuxième édition de la BBEA a donc pris place du 7 au 15 octobre 2023.

Durant la Biennale, 18 intérieurs ont été ouverts au public dont 12 pour la première fois. Nous avons comptabilisé 3500 entrées, 2 conférences, et une offre gratuite toujours plus élargie pour un public en situation de handicap (personnes malvoyantes, personnes malentendantes, personnes en situation de handicap mental), ainsi que pour un public en cours d'alphabétisation ou encore un public « Français langue étrangère » et « Nederlands taal 2 ».

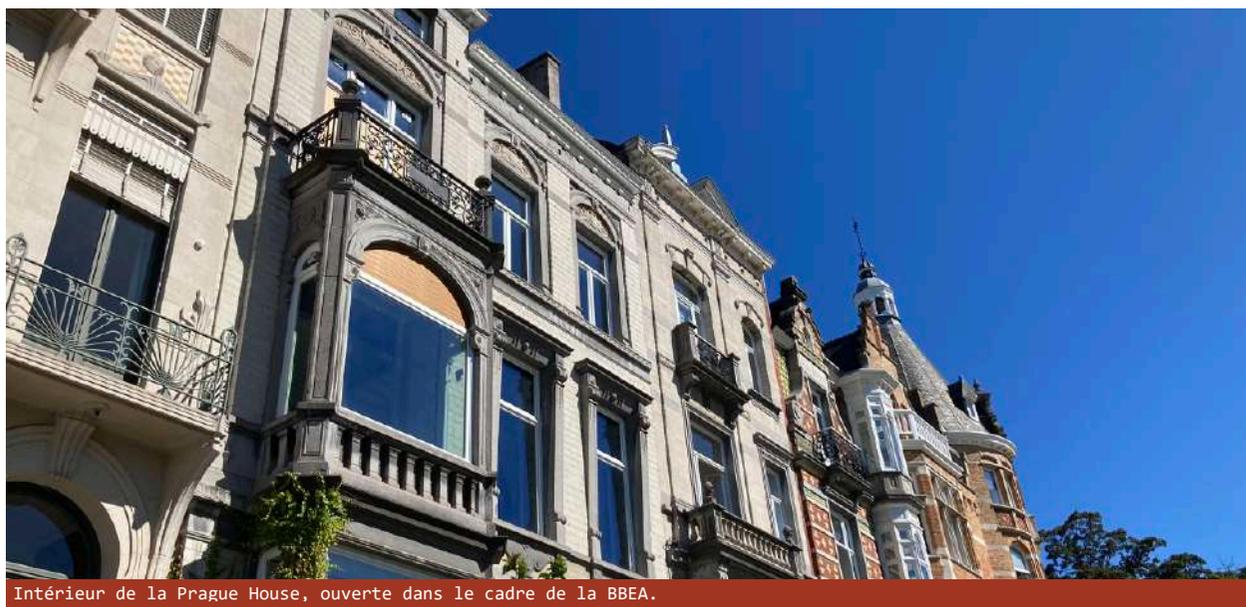
L'ARAU a aussi proposé quatre parcours extérieurs autour de l'éclectisme, dont « Art nouveau, nouvel éclectisme » afin de sensibiliser le public à la continuité qu'il existe entre les deux courants architecturaux à la fin du 19e siècle. Les quatre parcours ont tous été un succès, 100 % des places ont été vendues.



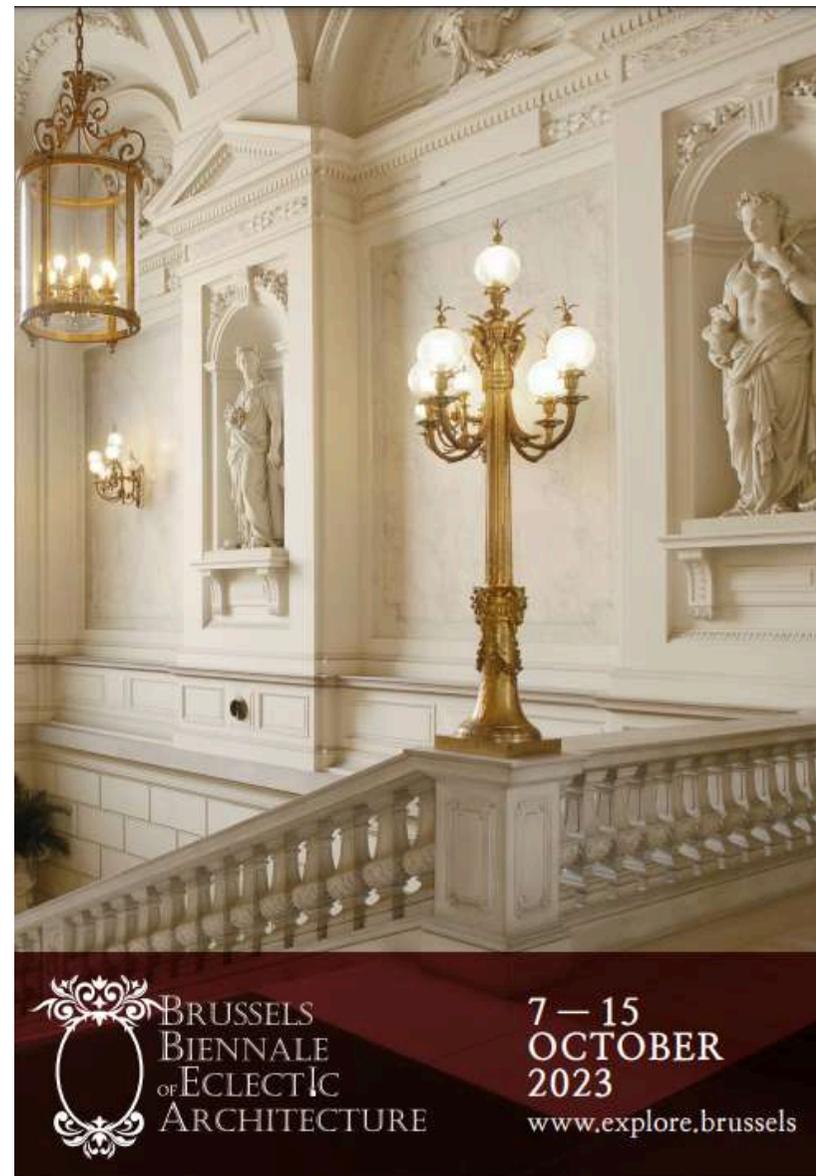
Intérieur de la Prague House, ouverte dans le cadre de la BBEA.



Intérieur de la Prague House, ouverte dans le cadre de la BBEA.



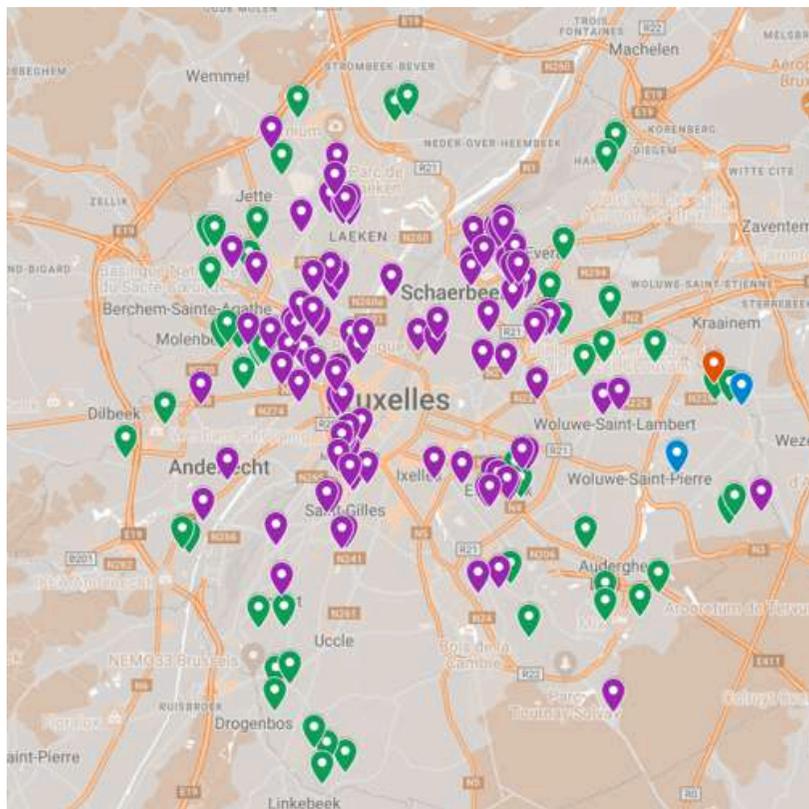
Intérieur de la Prague House, ouverte dans le cadre de la BBEA.



Affiche de promotion de la BBEA

IV.3. Conception et publication des cartes *Habiter Bruxelles*

En 2022, à l'occasion du centenaire des cités-jardins, l'ARAU, avait lancé un nouveau cycle de visites guidées axé sur l'histoire du logement ouvrier, des cités jardins et des logements sociaux. Intitulé « Bruxelles Sociale », ce cycle a pour but tant de faire connaître ce patrimoine exceptionnel et typiquement bruxellois et de le lier à l'histoire sociale, industrielle et politique de la Région, que d'interroger le public sur les enjeux contemporains de rénovation de ces ensembles.



Recensement des ensembles de logements ouvriers, cités jardins et logements sociaux à Bruxelles, préalable à la conception des cartes exploratoires.

Ces visites sont conçues sur base d'une recherche documentaire approfondie et d'un inventaire cartographique détaillé des différents ensembles de logements et ont connu un succès certain depuis leur création. L'ARAU a donc souhaité réutiliser l'importante matière rassemblée dans ce cadre afin de créer une production plus durable, sous forme de cartes exploratoires permettant au public de (re)parcourir par lui-même ces itinéraires de visite. Ces cartes ont pu être réalisées grâce à un soutien de la Cellule Architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Si le contenu de ces cartes a été mis au point par l'ARAU, le design et la recherche graphique ont mobilisé les graphistes de MOXS, avec lesquelles l'ARAU collabore déjà depuis 2021. Les trois premières cartes (portant sur les Marolles, Molenbeek et Schaerbeek) ont été imprimées et mises en vente via le site de l'ARAU à la fin de l'année 2023, à l'approche des fêtes.

Concrètement, ces cartes présentent, sur une première face, une carte reprenant les différents ensembles, et, sur la seconde face, une ligne du temps permettant de situer les phénomènes, événements, notions, lois etc. relatifs au sujet abordé. Le tout s'accompagne d'une série de notices décrivant certains des ensembles, retraçant l'histoire de l'une ou l'autre société de logement, ainsi que l'histoire des quartiers concernés ou la biographie d'un architecte. Les cartes possèdent toutes un code QR renvoyant vers le site de l'ARAU, sur lequel sont disponibles d'autres notices plus détaillées sur d'autres ensembles et d'autres notions.

L'idée est d'enrichir la collection de cartes au fil du temps, pour couvrir un maximum de communes / quartiers bruxellois : en 2024, des partenariats seront conclus avec différentes communes (via leurs services culture, patrimoine, tourisme ou logement) afin de développer d'autres cartes.



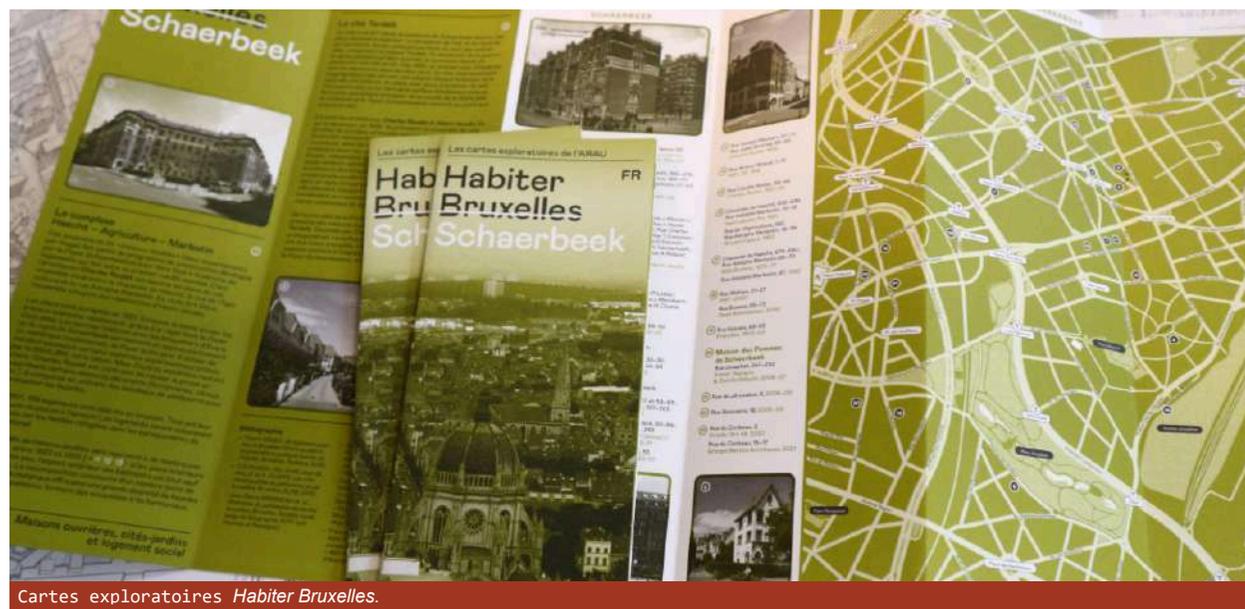
Cartes exploratoires Habiter Bruxelles.



Cartes exploratoires Habiter Bruxelles.



Cartes exploratoires Habiter Bruxelles.



Cartes exploratoires Habiter Bruxelles.

IV.4. Projet avec le CPAS d'Uccle et son comité culturel

IV.4.1. Présentation générale du projet

Le projet citoyen autour de l'histoire de la chaussée d'Alseberg et de l'ex-tram 51 s'est construit sur 18 mois pour prendre forme à la fin de l'été 2022. Initié par une demande de collaboration du CPAS d'Uccle et de son comité culturel, les premières rencontres ont permis de mettre sur pied de réorienter des visites guidées classiques de l'ARAU vers un format plus participatif.

Le fil conducteur des activités s'est concentré sur tout l'axe structurant de la chaussée d'Alseberg, ainsi que le tram « 51 » (renommé 18) d'un passé proche ! Dans un premier temps, le projet a été développé en collaboration avec le CPAS d'Uccle, en lien avec le comité culturel et le comité de femmes (bénéficiaires du CPAS de la Commune). Dans un second temps (2023-2024) d'autres CPAS ont été proposés pour rejoindre le projet (Forest et Saint-Gilles). Des réunions ont été accueillies à Uccle (Het Huys). La perspective initiale était clairement d'impulser un caractère trans-communal au projet en prenant en compte les caractéristiques intrinsèquement trans-communales de l'axe d'une chaussée historique, d'une ligne trams... et de trajectoires d'habitants dans leur quotidien.

Le projet pilote a été néanmoins entamé exclusivement sur le territoire ucclois. Ce partenariat inédit entre un CPAS et l'ARAU visait à sensibiliser les habitants les plus démunis, à l'importance de leur propre connaissance du territoire urbain autour d'un axe bien spécifique, participant à leur usage quotidien de la ville.

À partir d'ateliers et de marches exploratoires encadrées par l'ARAU, les publics du CPAS (comité culturel, comité de femmes) et extérieurs ont participé à l'enrichissement des connaissances de leur environnement historique et urbanistique. L'enjeu était de diffuser à la fois un vécu et une mémoire leurs quartiers mais aussi leur(s) intérêt(s) pour la vie en ville : la trajectoire de l'ex-tram 51 permet de traverser linéairement plusieurs quartiers ucclois le long d'un axe connu

et commun, très fréquenté et exploité par les habitants. Les visites et ateliers ont bien montré à quel point l'usage du tram et de la chaussée est lié à un parcours de vie : de multiples anecdotes personnelles se sont croisées et ont nourri des échanges émouvant à partir de « souvenirs urbains » : construction collective d'une mémoire de la ville.

Un travail de cartographie mentale et de recensement des lieux participant à la vitalité et utilité des quartiers longeant cet axe a été initié : néanmoins la co-fabrication de cartes promenades accompagnées et matérialisation de publications papiers n'ont pas été possibles sur un temps si court.



Travail de cartographie mentale, réalisé lors du premier atelier.



Visite de l'exposition sur l'histoire de la chaussée d'Alseberg (21/03/2023).



Visite-randonnée guidée par l'ARAU (18/04/2023).

IV.4.2. Résumé chronologique des activités proposées dans le cadre du projet :

- *Visite « test » Bourdon – Août 2022* : un tout premier itinéraire a été programmé pendant l'été 2022 pour créer un premier échange entre le comité culturel du CPAS et l'équipe de l'ARAU, l'une de ses guides, Isabelle Vanebosse. Accompagné d'un étudiant bénévole à l'ARAU qui a été présent tout le long du projet et qui a été accueilli dans l'association à cette fin, en tant qu'animateur. Les visites et ateliers ont été enregistrés, les fichiers audios constituant un outil de travail et non une matière à diffuser.
- *Rencontres avec les (futurs) partenaires (06/09, 04/10, 09/12/2022)* : diverses réunions ont été accueillies à l'ARAU puis au CPAS d'Uccle pour construire le projet et préciser le planning, à l'automne 2022.
- *Lancement du projet (partenaires) - Saint-Nicolas (6/12/2022)*.
- *Préparation du premier atelier entre partenaires (20/01/2023)*.
- *1er atelier public (Centre Culturel d'Uccle), préparé par l'ARAU (travail sur la carte mentale - 07/02/2023)*
- *Débriefing premier atelier entre partenaires (20/02/2023)* : des difficultés de coordination ont été soulevées, la place et le rôle de l'ARAU dans le projet ont été remis en question, perçu comme trop directif.
- *2e atelier public (CCU - 07/03/2023)*.
- *3e atelier et visite d'exposition (Central, chaussée d'Alseberg) sur l'histoire de la chaussée d'Alseberg, en compagnie d'une bénévole du Cercle d'Histoire de Forest (21/03/2023)*.
- *Fin 1er cycle : visite-randonnée guidée par l'ARAU (18/04/2023), par Alix Sacré et Marion Alecian, chargée de mission et directrice de l'ARAU*

IV.4.3. Un nouveau format d'activité pour l'ARAU

Ce travail au profit d'un nouveau format d'activité a nécessité un investissement très important de l'équipe et de guides de l'ARAU, alors-même que très peu de moyens financiers pouvaient être alloués à ce projet de collaboration. Ce dernier a donc reposé essentiellement sur la très grande motivation des acteurs et du public, très demandeur de telles activités de co-production sur notre patrimoine urbain collectif.

Cependant, pour l'ARAU, le projet, pas encore assez solide, ne pouvait pas être prolongé au-delà de juin 2023 : les présences inégales des participants (différentes d'une activité à l'autre) mais surtout les

difficultés de coordination entre structures, n'ont pas permis de donner une pérennité aux ambitions premières de ce projet. Malgré de nombreux échanges très intéressants et porteurs avec les collaboratrices du CPAS d'Uccle, l'ajout d'un partenaire en cours de route, avec ses exigences (Centre Culturel d'Uccle) a compliqué le déroulement du programme prévisionnel. Extrêmement chronophage pour l'ARAU, (modération et animation par la Direction, sur son temps de travail et en dehors de ce temps, de manière bénévole), mais aussi l'absence (inattendue) de soutien régional (Urban) n'ont pas facilité les conditions matérielles du déroulement du projet.



Visite-randonnée guidée par l'ARAU (18/04/2023).



Visite-randonnée guidée par l'ARAU (18/04/2023).

IV.5. Coproduction du film *Le chantier du siècle*

Lancé en 2022, le travail de l'ARAU (coproduction, soutien « technique » à l'équipe du film, participations comme intervenants) sur le projet de film documentaire sur le métro 3, mené par le CVB, s'est concrétisé avec la sortie du film *Le chantier du siècle*²⁴, le 16 mai 2023. Ce média accessible permet de toucher un public plus large et de susciter d'enrichissants débats dans la foulée des différentes projections organisées.

Parmi celles-ci on pointera en particulier celle du 30 juin organisée par le Centre Bruxellois d'Action Interculturelle (CBAI) à la suite de laquelle l'ARAU a participé au débat axé sur la question de la participation.

Synopsis

Une nouvelle ligne de métro à Bruxelles ? Tout le monde est quand même pour ! Non ? Ce documentaire explore l'immense ouvrage qui inquiète autant les associations urbaines que certain·es Bruxellois·es, amoureux·ses du tram. Il remonte aux origines du transport en commun, ses souvenirs glorieux et ses cicatrices. Leurs échos se retrouvent dans les paroles de celles et ceux qui s'opposent ou se réjouissent face à la relance de ce « chantier du siècle ». À travers ces témoignages, un autre chantier progresse : celui d'une construction de la citoyenneté urbaine et de la participation des habitant·es au débat public. Dans le jeu complexe des décisions politiques, qui restera à quai ?



Affiche du film *Le chantier du siècle*.

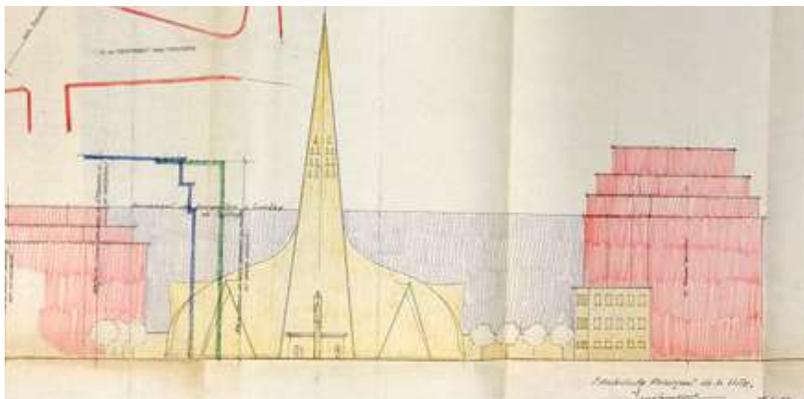
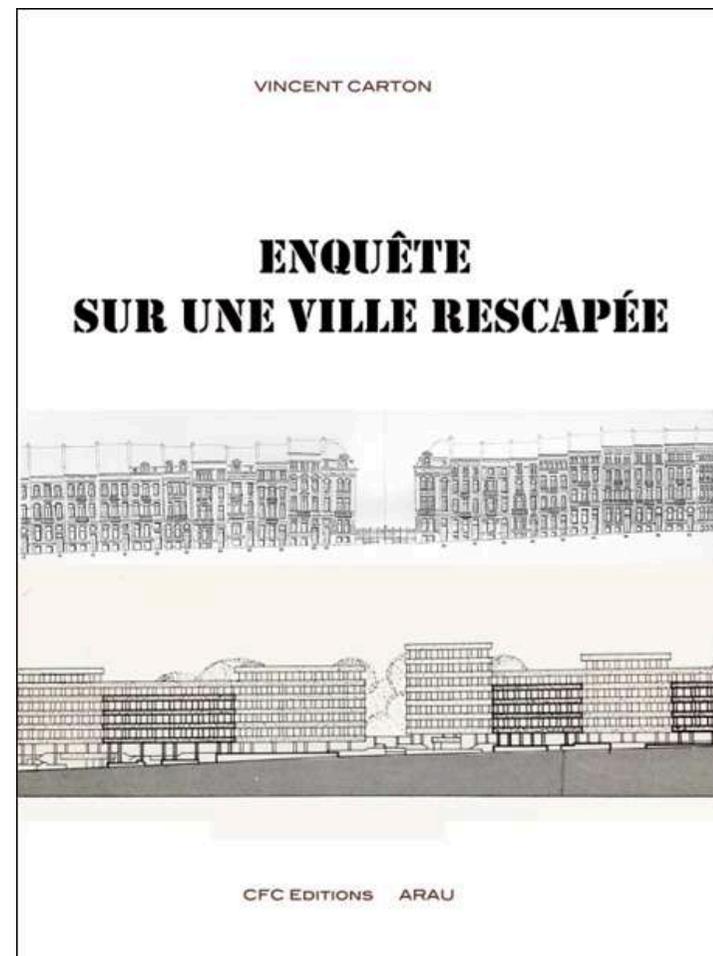


Illustration issue du projet d'ouvrage *Avis d'enquête sur une ville rescapée*.

IV.6. Projet de coédition avec CFC Éditions - *Avis d'enquête sur une ville rescapée* (titre provisoire)

En 2023, grâce à un soutien de la Cellule Architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'ARAU a décidé de soutenir la publication de l'ouvrage de l'un de ses membres, Vincent Carton. Basé sur un solide travail de recherche en archives (notamment chez Etopia, qui conserve les archives de l'ARAU), cet ouvrage met en exergue des success stories de luttes urbaines, sur plus d'un demi-siècle (et dépassant largement les combats de notre seule association). L'originalité de l'histoire urbanistique et architecturale bruxelloise est de prendre le contre-pied de l'historiographie sur la bruxellisation, pour remettre sur le devant de la scène les multiples histoires positives de luttes urbaines et de contre-projets couronnés de succès et qui ont permis de sauver un patrimoine urbain ou de reconstruire la ville. Ces rétrospectives démontrent aussi que la participation active à des mobilisations citoyennes peut porter une grande production, en ce compris architecturale.

Ce projet de publication comble aussi des lacunes dans l'histoire urbanistique de Bruxelles, sur des sujets à propos desquels chercheurs, étudiants et professionnels de la ville nous contactent régulièrement.



Projet de couverture pour le projet d'ouvrage *Avis d'enquête sur une ville rescapée*.

Le projet avait déjà été présenté à CFC Editions en début d'année. La librairie et maison d'édition (avec qui l'ARAU entretient depuis longtemps des contacts), enthousiaste sur le projet, s'est jointe à cette entreprise pour aider à la mise en page et à la distribution de l'ouvrage. Fin 2023, l'ouvrage a déjà fait l'objet de plusieurs relectures, par l'équipe de l'ARAU ainsi que par celle de CFC. La publication est prévue pour janvier 2025 (impression à l'automne 2024 et sortie début 2025).



Annexes



Analyses et études

Les études sont indiquées en gras.

N°	Date	Titre	Nombre de signes
1	19.01	La grande élusion (Révision du RRU)	31.783
2	23.02	Le droit à la ville n'est pas à vendre et la santé des habitants n'est pas négociable !	29.045
3	06.03	La STIB veut achever le quartier Stalingrad-Lemonnier (avec la bénédiction de la Ville de Bruxelles ?)	12.713
4	06.04	Cinq nouvelles rues aux Marolles ?	17.439
5	19.04	Hôtel Continental : la résilience à la sauce du marché	10.054
6	19.05	GoodMove : dépolluer le débat public	11.200
7	06.06	L'ARAU déposera la demande de classement du Palais du Midi, intérieurs compris !	8.013
8	04.07	Qui payera l'addition du métro 3 ?	21.341
9	12.07	En pleins Sablons, un non-sens écologique et un gâchis patrimonial, avec la bénédiction des autorités	8.341
10	13.07	Let Livin die	10.159
11	01.09	Lutter pour une ville hospitalière	14.291
12	07.09	Résister à la folklorisation du centre historique : pourquoi le Parlement Régional doit investir l'Hôtel de Ville	18.018
13	14.09	Le monde tire la gueule, Immobilier fait Lebeau	9.577
14	17.10	Realex : tertiarisation et bétonisation contre l'urbanité	16.507
15	25.10	Lancement d'une procédure européenne pour sauver le Palais du Midi	12.013
16	27.11	Participez ! Comment intégrer la voix des habitants dans la fabrique de la ville – Actes de la 54 École urbaine de l'ARAU	179.985
17	05.12	Habiter Bruxelles - notices générales	8.297
18	05.12	Habiter Bruxelles - les Marolles	8.024
19	05.12	Habiter Bruxelles – Schaerbeek	7.912
20	05.12	Habiter Bruxelles – Molenbeek	10.403
21	06.12	Effondrement architectural, social et environnemental à Roubaix	41.339
22	14.12	Quartier Nord : repenser les échelles du PAD Max pour en faire un outil au service de l'urbanité	21.668
23	14.12	Projet de démolition du Palais du Midi : retour sur une réunion d'information pour le moins... déconstruite	9.733
24	20.12	Le train à Bruxelles, ce métro méconnu	151.784



Brèves et réactions

Brèves et réactions de moins de 8000 signes

N°	Date	Titre	Nombre de signes
1	31.01	Encore une demande de démolition sans justification ! Il est temps d'en finir avec ces pratiques d'un autre temps	5.674
2	02.02	Nouvelle version du projet Brouck'R : moins haut mais toujours pas à la hauteur	6.330
3	15.03	L'expropriation, ou comment évacuer la recherche de la cohabitation	4.246
4	22.03	Réaménagement du BIP : la concentration des musées nuit gravement à votre patrimoine	2.530
5	03.05	La Place de la Liberté à l'enquête publique !	3.219
6	25.05	Pourquoi l'ARAU décide de ne plus coopérer avec le Cabinet Smet	4.205
7	01.06	Un demi-métro 3 entre Albert et la gare du Nord ?	2.899
8	14.06	Place Masui : bonne nouvelle pour le patrimoine néoclassique !	3.082
9	15.06	L'urbicide qui se cache (bien mal) derrière la démolition du Palais du Midi	6.236
10	22.06	Avenue Louis Bertrand : feu vert pour un projet rétrograde !	2.639
11	04.07	Rempart des Moines : l'urbanisme de la table rase est inacceptable !	6.932
12	20.07	Aménagements cyclables rues de la Loi et Belliard : en attendant (beaucoup !) mieux...	3.095
13	09.08	Deux actualités complètement hors sol pour le Quartier Nord	2.635
14	09.08	Avenue Louis Bertrand : l'ARAU soutient le recours des riverains !	1.952
15	09.08	Rempart des Moines : tout doit disparaître !	3.040
16	23.08	Inauguration du tram 18 (ex 51) : la STIB célèbre la dégradation de son service aux usagers	4.450
17	04.09	Les enquêtes publiques à surveiller	4.999
18	06.09	Inauguration du Belgian Beer World dans la Bourse : attention à la gueule de bois du surtourisme	2.363
19	06.09	35 arbres menacés à Saint-Josse-ten-Noode !	1.845
20	26.09	Droit de réponse : vote de l'ordonnance "fast track" pour la DEMOLITION du Palais du Midi	3.427
21	11.10	Ouverture du laboratoire Art nouveau, nouvelle maison-musée Hannon... au fil des décennies, la sensibilisation porte ses fruits !	3.141
22	12.10	Un Tracé Royal... sauf pour les trams ?	2.764
23	07.11	L'avenue de Stalingrad re-rénovée (?) et un nouveau parvis pour le Palais du Midi à démolir !	2.885
24	17.11	Projet Lebeau : la commission de concertation donne son aval à la demande de permis d'Immobel	2.669

Revue de presse

N°	Date	Média	Titre et lien
1	09.01	BX1	Piétonnier : l'ARAU demande que les projets immobiliers répondent en priorité aux intérêts des habitants
2	19.01	La DH	« Un appel à la spéculation foncière » : le futur Règlement Régional d'Urbanisme bruxellois, Good Living, inquiètent des associations
3	19.01	BX1	Nouveau Règlement Régional d'Urbanisme : 50 associations dénoncent « une porte ouverte au règne de l'arbitraire »
4	19.01	Sudinfo - La Capitale	Le nouveau Règlement Régional d'Urbanisme à Bruxelles « ouvre la voie à la spéculation », dénoncent 50 associations
5	23.01	BRUZZ	Stadsverenigingen: 'Good Living is recept voor speculatie'
6	25.01	BX1	Versus – Quelle place en ville pour le Fuse et les autres boîtes de nuit ?
7	01.02	Trends Tendances	Centre de conférences de la Commission européenne: Atenor doit tenir le timing
8	01.02	BX1	Quartier européen : la démolition d'un bâtiment de la rue de la Loi interroge l'ARAU
9	02.02	RTBF - Musiq 3	Interview de Marion Alecian pour le BANAD ; Découverte de Bruxelles, capitale de l'Art nouveau, et de l'ambassade de Cuba
10	04.02	Radio Alma	Interview de Carlos Ramos et Jean-Michel Bleus
11	14.02	L'Echo	Avec Good Living, l'urbanisme bruxellois intègre les enjeux climatiques
12	21.02	La DH	À la veille de la commission de concertation sur le projet Brouck'R, l'ARAU critique "un projet moins haut, mais toujours pas à la hauteur"
13	23.02	RTBF	À quand la fin des étauçons jaunes sur la place De Brouckere ?
14	24.02	BX1	Fuse : l'ARAU dénonce le buzz médiatique et le fourvoiement politique
15	06.03	BX1	Des associations et la CRMS souhaitent classer (en partie) la gare de Bruxelles Nord
16	16.03	Sudinfo - La Capitale	La plateforme Avanti propose un plan alternatif au projet de métro 3 à Bruxelles
17	16.03	BRUZZ	Brusselse organisaties willen metro 3 schrappen en tramnetwerk uitbreiden : 'Amper meerkost'
18	16.03	La DH	« Pourquoi s'obstiner à poursuivre ce projet désastreux ? » : des associations appellent à suspendre le projet de métro 3 et proposent leurs alternatives
19	16.03	BX1	Le "Prémétro+", une alternative au Métro 3 imaginée par plusieurs associations
20	17.03	RTBF	Des associations proposent une alternative au métro 3
21	20.03	BX1	Renoncer à l'extension du métro pour plus de trams ?
22	21.03	Trends	Fumée blanche pour l'important projet Brouck'R bis
23	22.03	La DH	Le projet immobilier Brouck'R reprendra à l'automne
24	08.04	BX1	Quartier des prisons : comment évoluer avec son passé ?

N°	Date	Média	Titre et lien
25	03.05	BX1	Un nouvel auvent a fait son apparition sur le toit de la Bourse
26	25.05	BX1	Les habitants de la Porte de Ninove se mobilisent contre le Plan d'Aménagement Directeur
27	25.05	La DH	Porte de Ninove, la deuxième version du Plan d'Aménagement toujours à côté de la plaque, selon les riverains : « la Région encourage la spéculation »
28	31.05	La DH	L'Atelier de recherche et d'action urbaines (ARAU) boycotte le secrétaire d'État bruxellois à l'Urbanisme Pascal Smet (one.brussels)
29	06.06	BRUZZ	Denktank ARAU wil Zuidpaleis beschermen als erfgoed
30	07.06	BX1	L'ARAU déposera la demande de classement du Palais du Midi, intérieurs compris
31	07.06	RTBF	Métro 3 : l'ARAU veut faire classer le Palais du Midi
32	08.06	L'Echo	Détruire le Palais du Midi, la meilleure des mauvaises solutions pour le métro bruxellois ?
33	09.06	Le Soir	Bruxelles : le démantèlement du Palais du Midi, une apnée brutale pour le poumon d'un quartier
34	15.06	La Libre	Bruxelles brade-t-elle son patrimoine ?
35	27.06	La Revue Politique	Le métro à tout prix
36	30.06	La DH	« Le problème des embouteillages ne sera pas résolu par la construction de nouvelles voies » : l'extension du Ring dénoncée par des associations
37	01.07	La DH	L'ARAU dénonce « la hamburgerisation » du piétonnier de Bruxelles : « l'horeca est surreprésenté et les grands projets en ajoutent toujours plus »
38	06.07	BX1	Inter-Environnement Bruxelles : Néo est un projet dépassé !
39	07.07	La DH	NEO, « aimant à voitures et cannibale commercial » : les associations exigent l'annulation de l'enquête publique pour le réaménagement du Heysel
40	07.07	BX1	Pour éviter le démantèlement du Palais du Midi, des associations se mobilisent et créent le collectif « Notre Palais »
41	07.07	BRUZZ	Winkeliers en verenigingen slaan handen in elkaar tegen afbraak Zuidpaleis
42	08.07	La DH	Un collectif se mobilise pour protéger le Palais du Midi, « Cela fait quatre ans que les gens sont dans cette poussière »
43	31.07	BX1	Le projet immobilier Brouck'R devrait reprendre à la fin du mois d'août
44	31.07	BRUZZ	Geen hotel op extra verdieping, werken Brouck'R-project hervatten eind augustus
45	31.07	La Capitale	Feu vert pour la nouvelle version du projet immobilier Brouck'R à Bruxelles qui devrait reprendre fin août
46	31.07	L'Echo	Permis délivré pour la nouvelle mouture du projet Brouck'R
47	28.08	Le Soir	Une nouvelle ligne de tram inaugurée à Bruxelles
48	28.08	BX1	La Stib inaugure une nouvelle ligne de tram

N°	Date	Média	Titre et lien
49	28.08	La Capitale	La ligne 18 de la Stib inaugurée dans la station Albert à Forest, qui devient son nouveau terminus
50	28.08	La DH	La station Albert fait peau neuve : voici tout ce qui a changé, et ce qui changera dans ce « pôle multimodal » à Forest
51	29.08	RTBF radio	STIB : nouvelle ligne de tram
52	30.08	L'Avenir	La STIB inaugure sa "nouvelle" ligne de tram 18 : pourquoi elle est critiquée
53	30.08	Apache	Metro doet Zuidpaleis in Brussel op grondvesten daveren
54	07.09	The Brussels Time	A first look inside the renovated Bourse and the Belgian Beer World
55	08.09	La Libre	« Le projet de la Bourse aggravera la situation déjà très difficile dans le centre de Bruxelles »
56	08.09	BX1	Le 12h30, sujet sur la Bourse
57	14.09	RTBF	L'Histoire continue Quartier Nord et Projet Manhattan : Massacre au bulldozer
58	04.10	L'Echo	Nouveau recours en annulation contre le projet Brouck'R
59	05.10	La DH	Le projet immobilier Brouck'r une nouvelle fois ciblé par un recours devant le Conseil d'État
60	06.10	RTBF	Le Palais du Midi, monument phare de l'éclectisme
61	18.10	Trends Tendances	Lancement d'une procédure européenne pour sauver le Palais du Midi
62	25.10	Le Soir	Métro 3 à Bruxelles : une procédure européenne est lancée pour « sauver le palais du Midi »
63	25.10	BRUZZ	Herbekijk BRUZZ 24 over het Zuidpaleis : 'Dit gebouw heeft een toekomst'
64	25.10	La Capitale	L'ARAU lance une procédure européenne pour « sauver le Palais du Midi » à Bruxelles
65	25.10	La DH	Une procédure européenne pour sauver le Palais du Midi : « il est malhonnête et mensonger de faire croire qu'il n'y a rien d'intéressant dans ce Palais »
66	25.10	RTBF	Métro 3 : l'ARAU lance une procédure européenne pour « sauver le Palais du Midi »
67	25.10	BX1	Une procédure européenne pour « sauver le Palais du Midi »
68	26.10	VRT	Erfgoedorganisatie ARAU wil Zuidpaleis in Brussel laten opnemen op lijst van bedreigde Europese monumenten
69	26.10	HLN	Denktank ARAU wil via internationale weg Brusselse Zuidpaleis "redden"
70	12.11	BX1	ARCHI URBAIN (18/09) : For a Sustainable & Healthy Real Estate
71	16.11	LN24	Le petit théâtre de Vrebos : métro 3, transformation de Bruxelles et film du 7 octobre
72	23.11	BX1	Métro 3 dans le Nord de Bruxelles : « Il faut arrêter cet engrenage »
73	29.11	Le Soir	Les comités de quartier, un frein ou un bien pour l'immobilier ?
74	30.11	BRUZZ	'Wil je de toekomst van de stad kennen, kijk dan naar de trottoirs'

N°	Date	Média	Titre et lien
75	05.12	BX1	Autrement : redécouvrons les trottoirs
76	13.12	RTBF	Trois associations bruxelloises font une balade dans le quartier Nord
77	13.12	BX1	Quartier Nord : des associations questionnent les projets de la Région bruxelloise
78	14.12	BRUZZ	Wegwerparchitectuur en afleidingsmanoeuvres: vrees voor gentrificatie Noordwijk niet weg
79	21.12	VRT	Sujet sur le Palais du Midi dans le journal télé de la VRT





ARAU

**Atelier de recherche
et d'action urbaines**

Rue du Midi, 165 * 1000 Bruxelles
+32 (0)2 219 33 45

arau.org / info@arau.org
f (ARAU asbl) / [@arau_bxl](https://twitter.com/arau_bxl)